



DIAGNOSTIC

Réunion PPA

ELABORATION DU PLUi DE LA CCLO

Septembre 2023

Où en est-on de l'élaboration du PLUi ?

Nous sommes ici :
Réunion PPA



**PHASE 1 :
DIAGNOSTIC**

Mars 23 – Sept.23

PHASE 2 : PADD

Juil. 23 – Dec. 23

**PHASE 3 et 4 : Pièces
réglementaires**

Nov. 23 – Juil. 24

**PHASE 5 :
Préparation
de l'arrêt**

Set. 24 – Janv. 25

**PHASE 6 : Phase
administrative et
reprises**

Janv. 25 – Sept. 25

LANCEMENT

APPROBATION

**PLUi CCLO
en
application**

Mai 2023



DIAGNOSTIC

ELABORATION DU PLU_i DE LA CCLO

- I. Paysages et milieu naturel
- II. Diagnostic socio-démographique et économique
- III. Fonctionnement territorial
- IV. Trame urbaine, potentiel de densification et consommation d'espaces
- V. Diagnostic énergétique
- VI. Diagnostic agricole
- VII. Prochaines échéances et calendrier

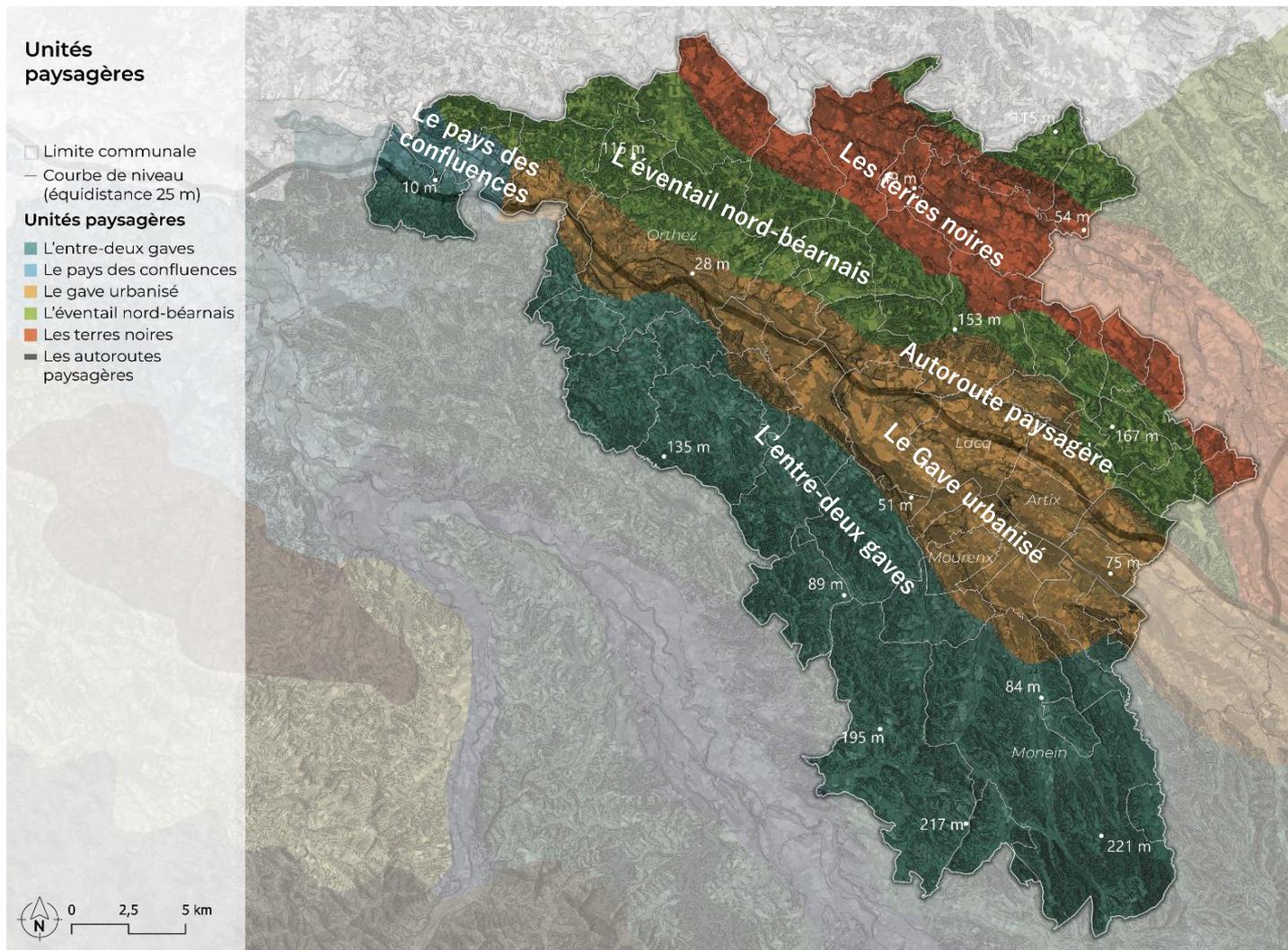


I. PAYSAGES ET MILIEU NATUREL

UN PAYSAGE AUX MULTIPLES ENTITÉS

Synthèse :

- **Six unités paysagères;**
- **Territoire** principalement **boisé et agricole**, bénéficiant d'une vue panoramique sur les Pyrénées en fonction de la météo;
- « Autoroute paysagère » : **une fissure** marquée par les autoroutes traversant le territoire.



L'ENTRE-DEUX-GAVES (exemple d'une unité paysagère)

- **Paysage** séparé en **deux parties**, notamment par sa situation géographique et son relief;
- **Points de vue** spectaculaire vers le paysage alentour créés par son **relief chaotique** ondulant entre de nombreux coteaux;
- **Vues ponctuées de bâtis** aux caractéristiques architecturales, respectant **le bâti traditionnel**.



Caractéristiques paysagères de l'entre-deux-gaves



Estives et corps de ferme aux abords de Lucq-de-Béarn

PATRIMOINE BATI

Synthèse :

- **21 édifices classés ou inscrits** inventoriés au titre des **Monuments Historiques** ;
- **Trois sites inscrits**, dont leur protection est liée à la qualité et de la sensibilité de ces **espaces naturels ou paysages remarquables**;
- **Passé médiéval d'Orthez : 10 monuments historiques protégés sur la commune et un SPR**;
- Edifices protégés des communes majoritairement liés à leurs passés religieux (église, abbaye), et défensif (commanderie);
- **118 ZPPA**, et **60 zones** présentant des **sensibilités archéologiques**.



Ancienne Abbaye à
Lucq-de-Béarn



Eglise Saint-Pierre
à Orthez



Ancienne commanderie
à Lacommande



Silhouette de la commune
d'Orthez et vue sur les toits

MATERIAUX ET COULEURS

- Diversité des matériaux et des couleurs, belle harmonie sur le territoire
- Palette chromatique du beige clair au violet foncé



Abidos



Abos



Abos



Arnos



Baigts-de-Béarn



Baigts-de-Béarn



Bellocq



Bellocq



Besingrand



Biron



Castetner



Hagetaubin



Lacommande



Luçq de Béarn



Maslacq



Pardies



Puyoô



Saint-Médard



Sarpourenx



Sauvelade



SYNTHESE GLOBALE « PAYSAGE »

- **Activité industrielle importante mais relativement discrète** = en fond de vallée
 - **Bourgs discrets**
 - **Agriculture**, élément **caractéristique du paysage** = agriculture variée
 - Nombreuses **ouvertures visuelles** depuis les axes = **points de vue remarquables** depuis les routes
 - Des **reliefs marquants** sur le territoire = **qualité et diversité des paysages**
 - **Végétation arborée remarquable** = boisements, haies, bosquets
- soulignent les modelés topographiques**



ENJEUX

Travailler le développement du végétal

- Veiller à **limiter la fermeture paysagère** en bordure des cours d'eau ;
- **Préserver / développer** les **entités végétales** au sein des secteurs de grandes cultures, notamment **les vallées**
- **Apporter de la végétation** dans les espaces publics des centres-bourgs et des lotissements.

Intégrer au paysage les nouvelles zones urbanisées

- **Intégrer au paysage les nouvelles constructions** en portant une attention particulière à la localisation et l'implantation du bâti;
- Assurer une **silhouette bâtie cohérente**;
- **Préserver les ouvertures visuelles** vers le grand paysage;
- **Garantir la qualité architecturale** des nouvelles habitations par la mise en place de **prescriptions paysagères**.

Les habitats naturels :

- Elaboration d'une carte des habitats naturels à l'échelle de la CCLO, sur la base de la cartographie existante CarHab à l'échelle du département.
- Complétée par des inventaires de terrain.

- 15 typologies d'habitats différents regroupées au sein de 6 grands types physiologiques :
 - les zones artificialisées (tissus urbains, bâti, jardins domestiques, infrastructures sportives, infrastructures industrielles, etc.) ; **7 %**
 - les cultures (parcelles régulièrement cultivées) ; **50 %**
 - les habitats ouverts herbacés (pâtures, pelouses, prairies) ;
 - les habitats semi-ouverts (fourrés, landes, recrus forestiers) ;
- les boisements ; **23 %**
- les milieux aquatiques et zones humides. **3 %**

17 %

Communes CCLO

Typologies des habitats

-  Boisement de feuillus et végétation hygrophile
-  Boisements de feuillus mésophiles acidophiles à neutrophiles
-  Boisements de feuillus mésotrophes à eutrophes
-  Plantations d'essences arborées indigènes ou exotiques, feuillues ou résineuses
-  Cours d'eau permanents ou temporaires et végétation associée
-  Cultures, jachères ou prairies temporaires
-  Habitats en mutation (fourrés, prébois, ourlets)
-  Landes arbustives tempérées
-  Pelouses sèches
-  Prairies permanentes humides
-  Prairies permanentes mésophiles à mésoxérophiles
-  Tourbières
-  Vergers
-  Vignobles
- Zones urbaines et artificialisées



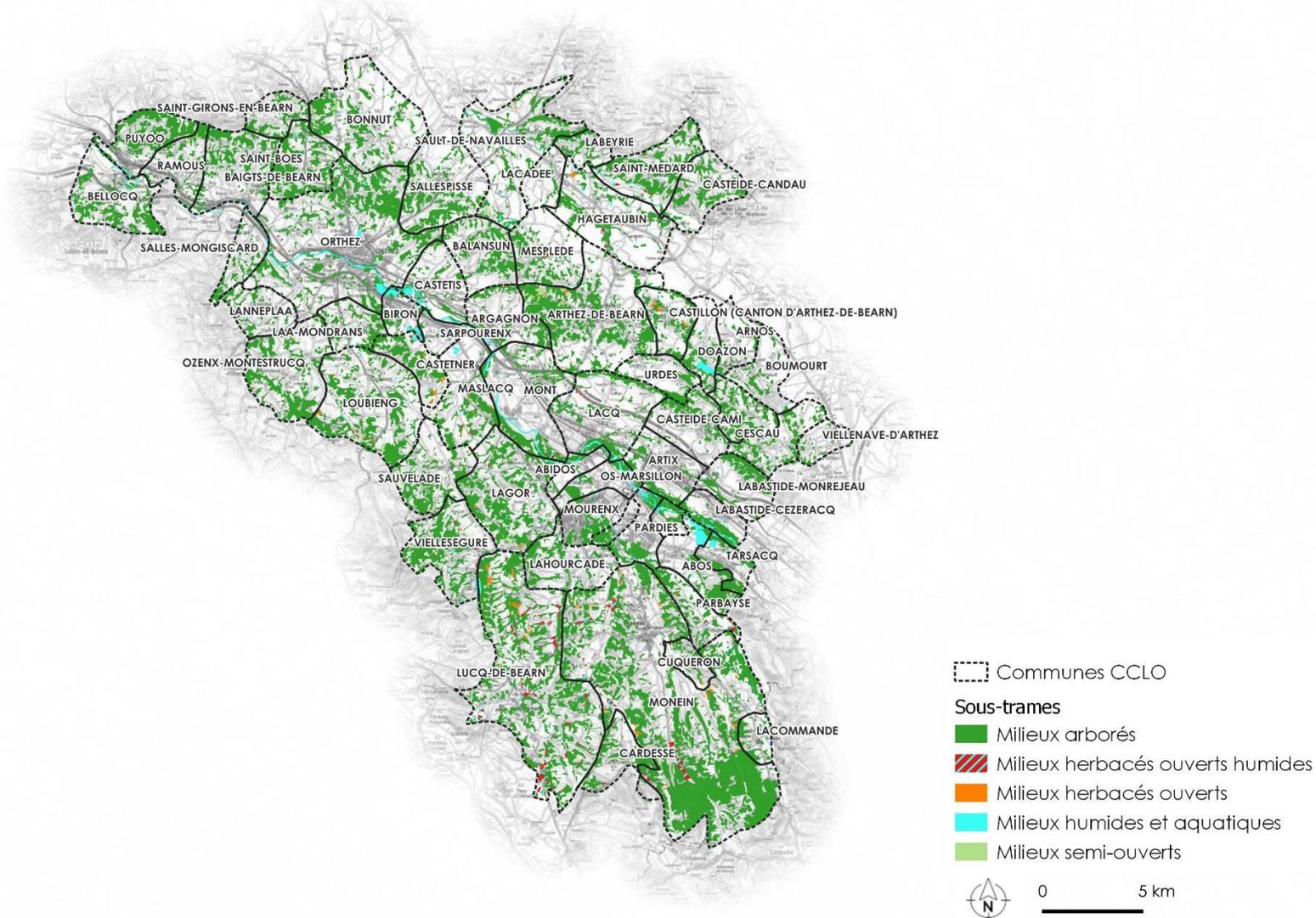
0 1 km

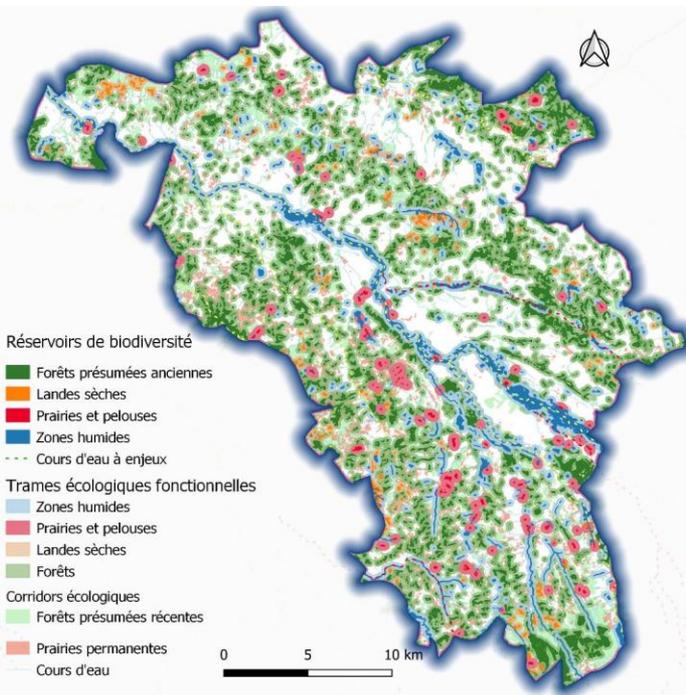
La faune et la flore :

- **65 espèces de flore patrimoniales dont 22 protégées et 14 à enjeux fort à majeur** : Malaxis des marais, Gentiane pneumonanthe, 2 espèces de Laïches, 2 espèces de Rossolis, etc.
- **Plus de 100 espèces** rien que pour les enjeux modérés à majeur, présentées dans l'état initial : Ecrevisse à pieds blancs, Leucorrhine à front blanc, Agrion Joli, Fadet des laïches, Pique-prune, Vipère aspic, Milan royal, Aigle botté, Busard des roseaux, Minioptère de Schreibers, Anguille Européenne.
- Beaucoup d'espèces sont liées aux milieux humides et milieux bocagers agricoles.



Les continuités écologiques :





ENJEUX

- Préserver les milieux et les habitats les plus patrimoniaux : tourbières et prairies humides, landes et pelouses sèches, forêt ancienne ;
- Maintenir des zones tampons, sans construction, dans les espaces de bon fonctionnement des cours d'eau ;
- Limiter fortement les activités anthropiques en bords de cours d'eau ;
- Maintenir une activité agricole, de qualité, nécessaire au maintien des milieux ouverts, limiter l'enrésinement et la fermeture systématique des anciennes pâtures.
- Conserver ou retrouver une matrice paysagère favorable à la biodiversité : maintien des haies, des bocages, entretien des milieux ouverts ;
- Conserver les réservoirs de biodiversité et continuités écologiques identifiés ici ou dans l'étude spécifique du CEN.

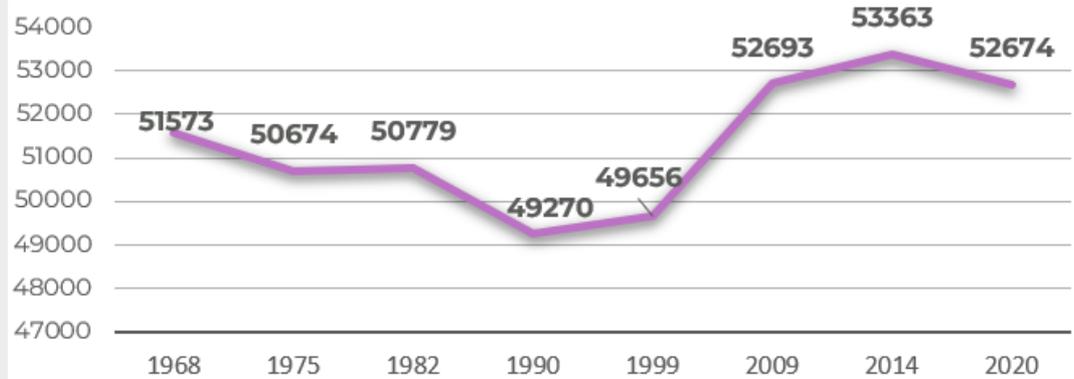


II. DIAGNOSTIC SOCIO- DÉMOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE

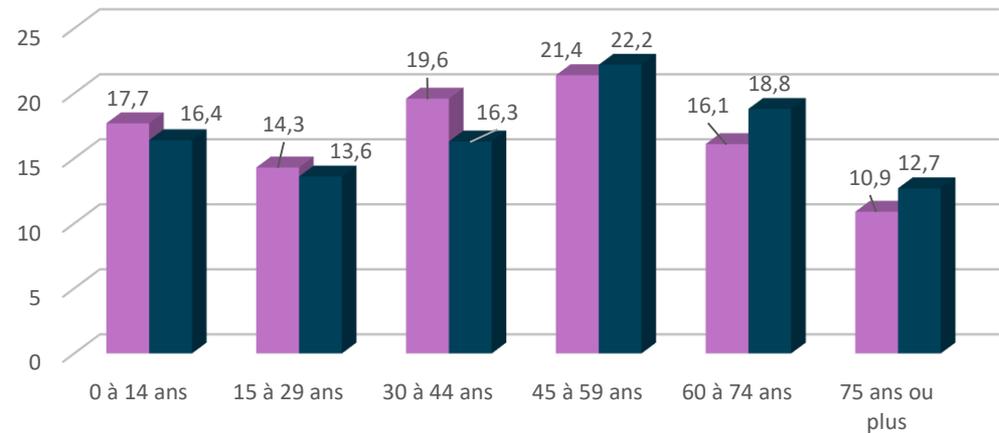
DIVERSITÉ DE LA SITUATION DÉMOGRAPHIQUE

Synthèse :

- Croissance démographique jusqu'au recensement de 2014, tendance à la baisse depuis ;
- Polarisation de la population ;
- Tendance de **vieillesse de la population**.
- Enjeux:
- **Renouveler la population active ;**
- Réponse aux **demandes des personnes les plus âgées**



Evolution de la population depuis 1968



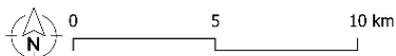
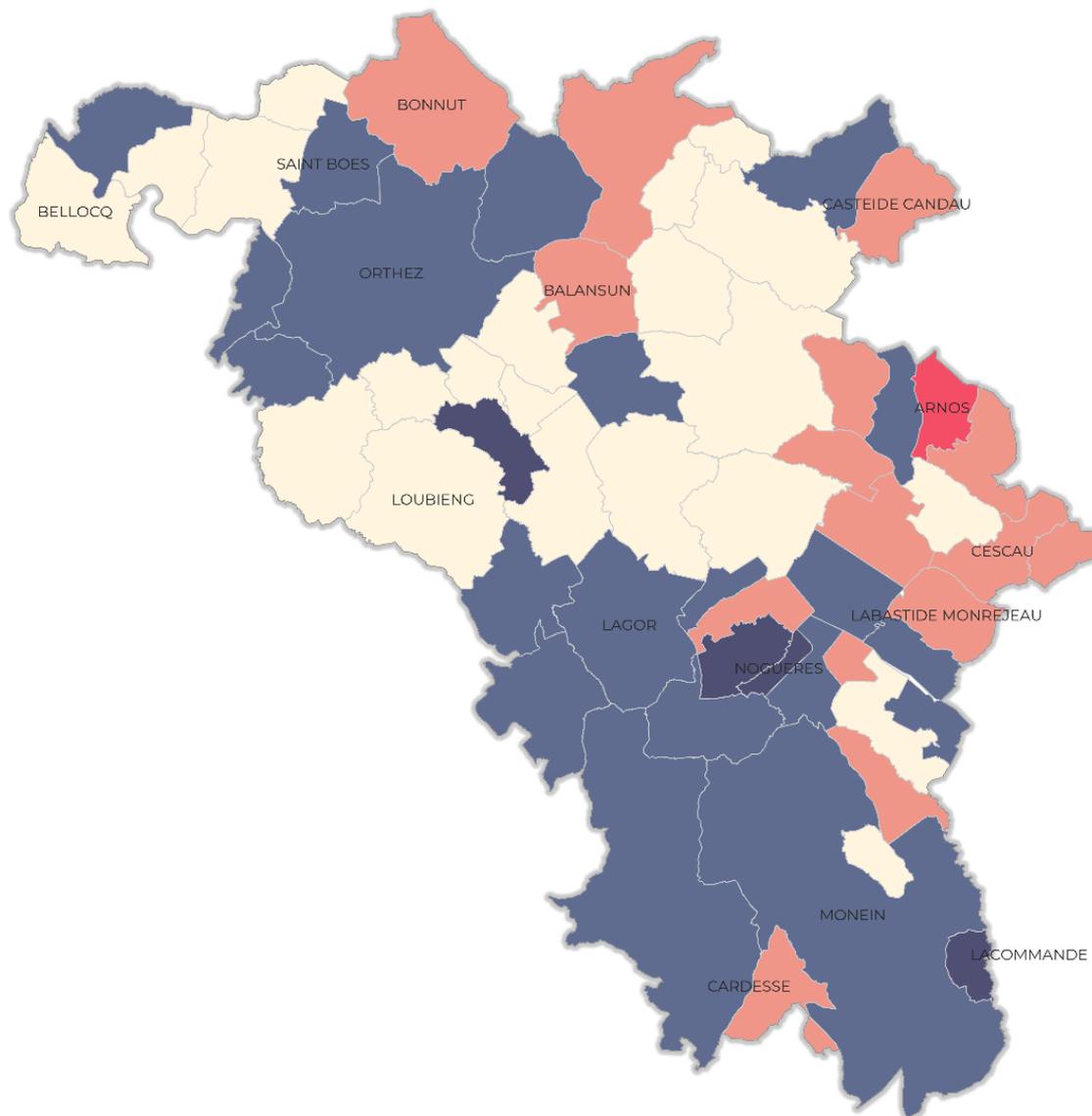
Part de la population de la CCLO par tranche d'âges en 2009 et en 2020

Variation de la population de la CCLO

- CCLO
- Limites communales

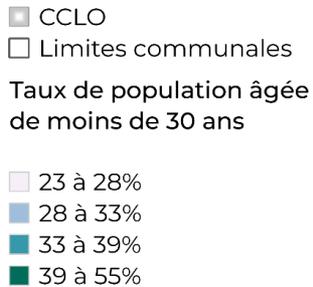
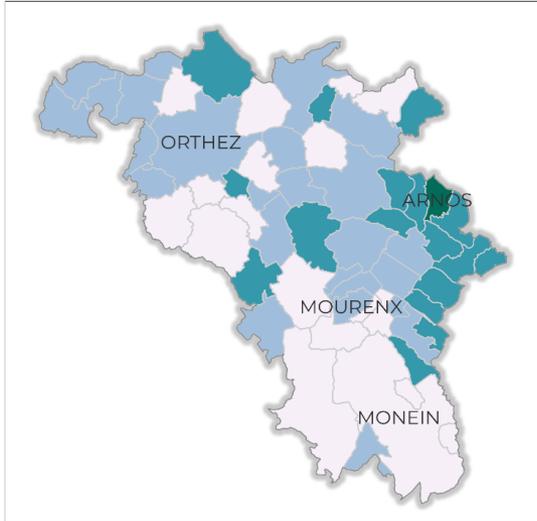
Taux de variation de la population entre 2009 et 2020

- -23 à -11%
- -11 à -2%
- 2 à 14%
- 14 à 42%
- 42 à 97%

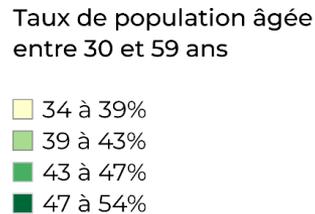
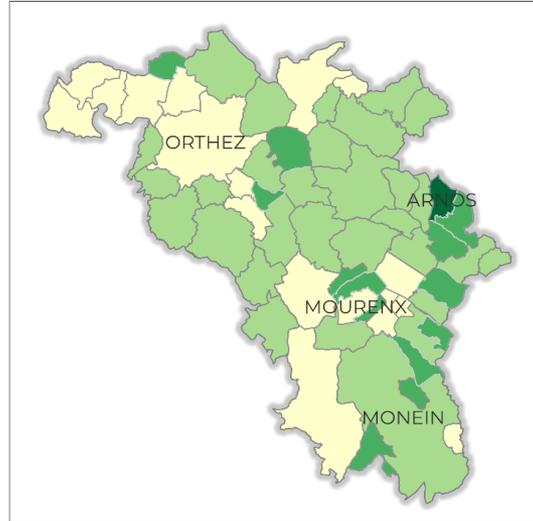


TRIPTYQUE DES CLASSES D'ÂGE DE LA CCLO

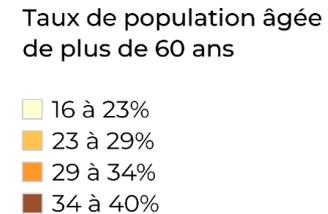
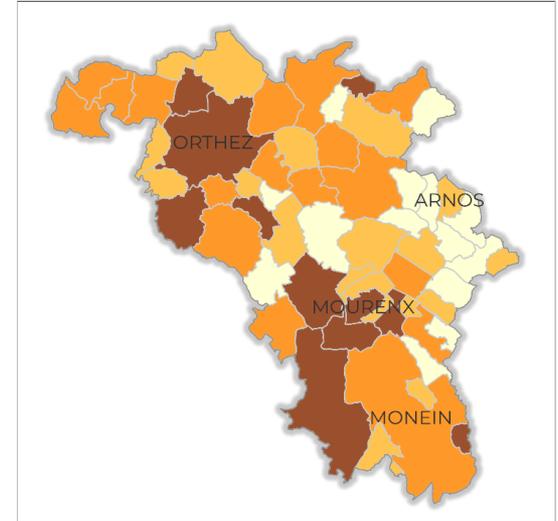
Population de moins de 30 ans



Population âgée entre 30 et 59 ans



Population âgée de plus de 60 ans



INFORMATIONS SUR LA POPULATION EN 2020

64.6% des ménages de la CCLO sont des familles

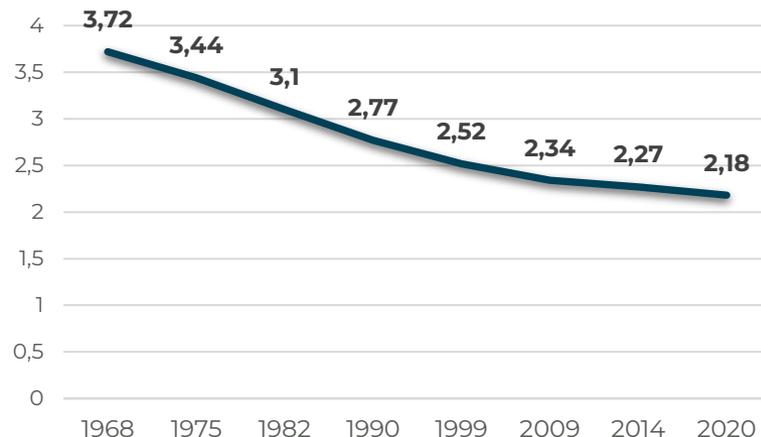
Dont 30% des couples sans enfants (en 2020)

2.18 personnes par ménage sur le territoire en 2020

9 communes de plus de 100 habitants/km²

Enjeux:

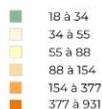
- Penser le **PLUi en lien avec le Programme Local d'Habitat** en cours de révision.
- **Prise en compte des tendances démographiques** dans un scénario adapté pour le PLUi ;



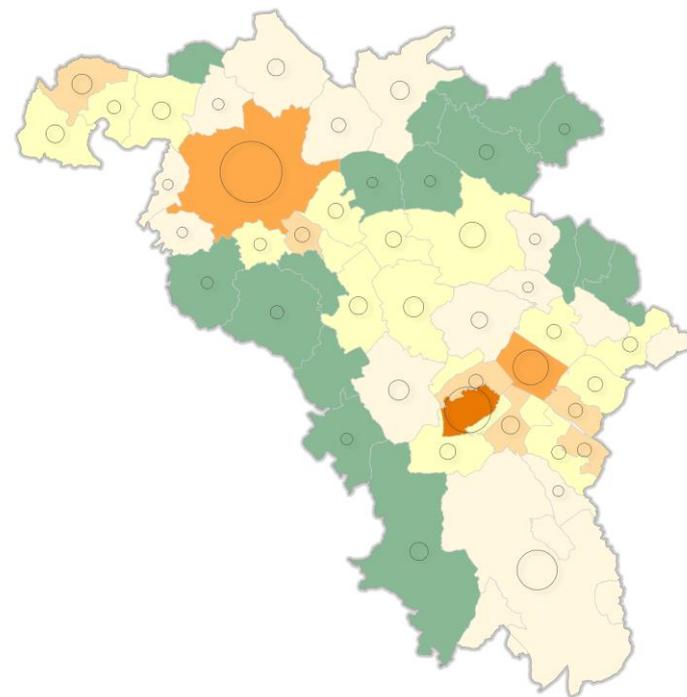
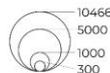
Densité de population en 2020

□ CCLO
□ Limites communales

Densité en hab/km²



Nombre d'habitants en 2020
(champ : supérieur à 300 habitants)

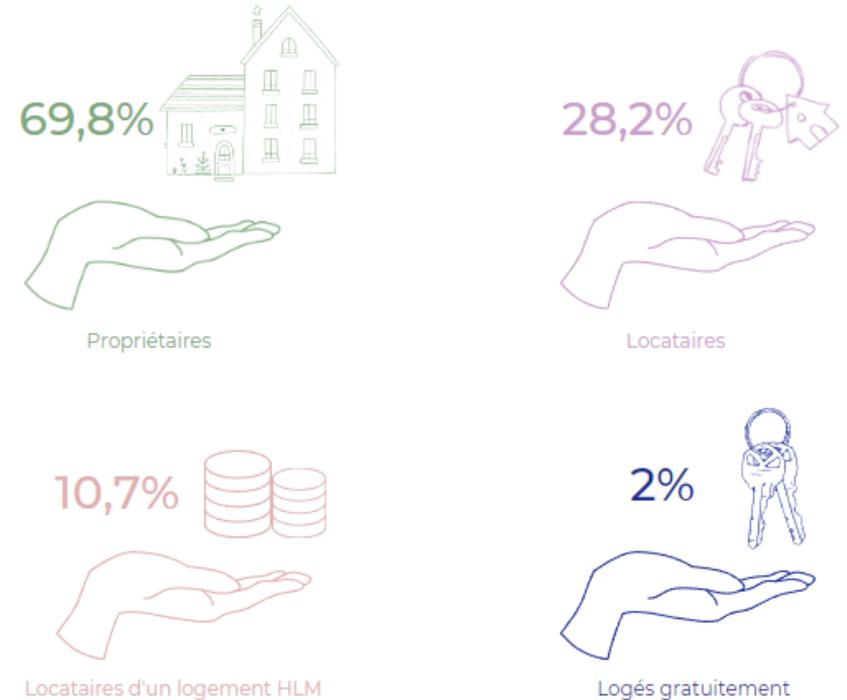


LE PARC DE LOGEMENTS

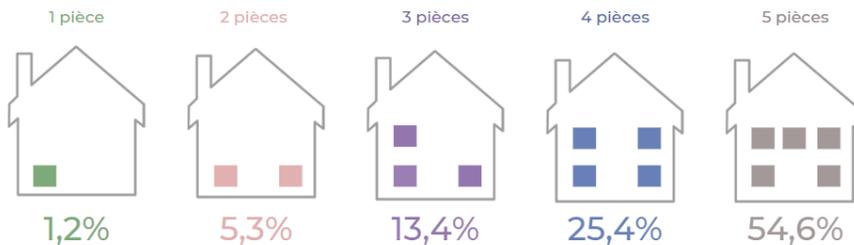
Constat

- Majorité de grandes habitations : 80 % de résidences principales à 4 ou 5 pièces;
- 69,8% de la population sont des propriétaires.

Statut d'occupation des résidences principales en 2019



Résidences principales selon le nombre de pièces en 2019



Source : INSEE RP2019, Traitement Toponymy

LES EMPLOIS SUR LE TERRITOIRE

- **20 335 emplois** -607 depuis 2014 (-2,9%)

Entre 2013 et 2019, **les pertes d'emplois ont suivi la même tendance à la baisse que celles d'actifs.**

5 communes concentrent les 2/3 des emplois :

	Emplois en 2020	Evolution de l'emploi depuis 2014
Orthez	5707	+65
Mourenx	2823	-103
Lacq	2291	-79
Artix	1646	-156
Monein	1089	+13

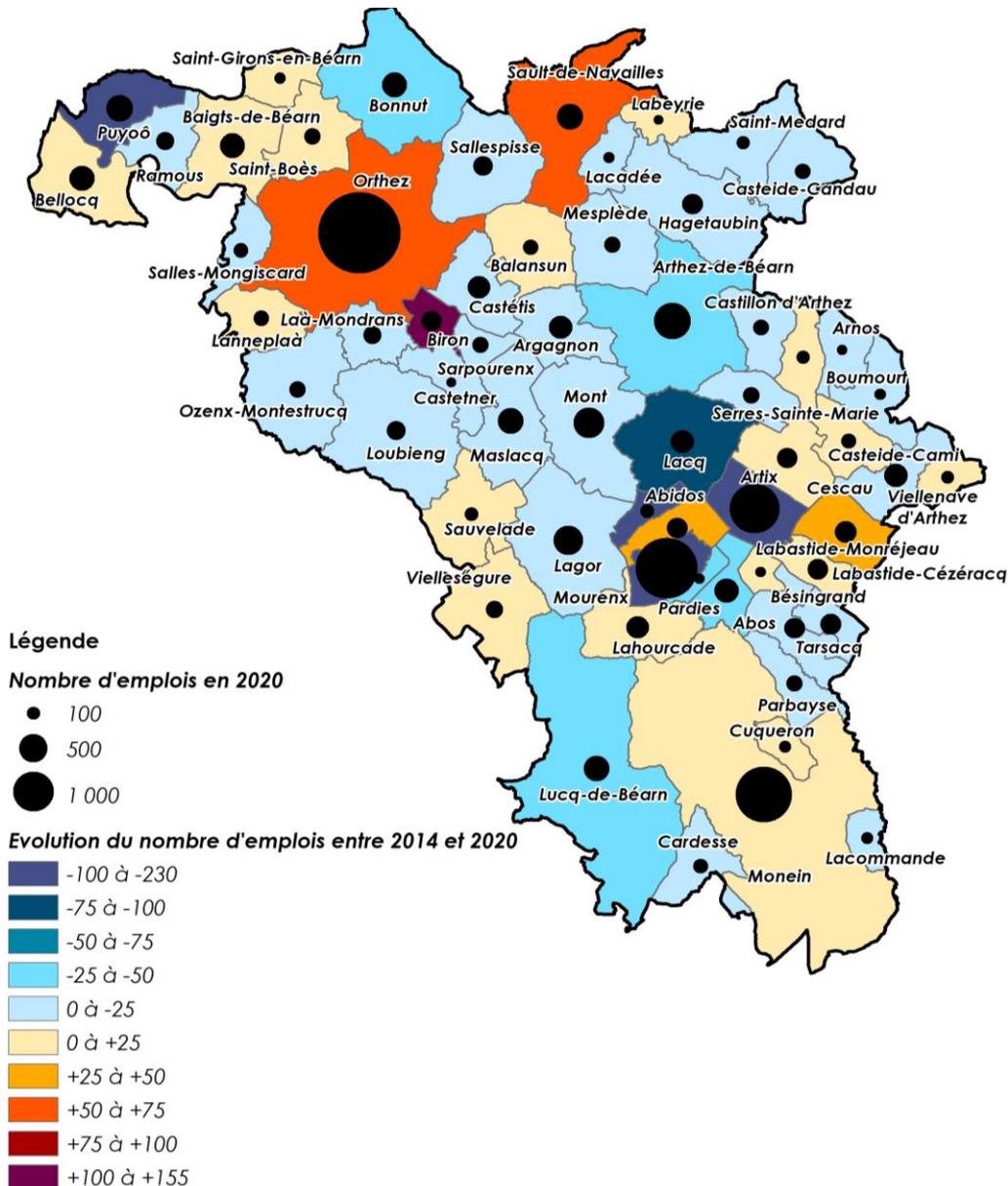
Globalement, **ces pôles économiques majeurs connaissent des pertes d'emplois assez importantes.**

LES EMPLOIS SUR LE TERRITOIRE

La **commune de Biron** apparait avec une dynamique favorable.

La **commune de Sault-de-Navailles** a également une dynamique relativement favorable.

Le **reste des communes en beige** ont une dynamique favorable mais peu représentative au regard de la faible augmentation



LES DÉPLACEMENTS DOMICILE - TRAVAIL

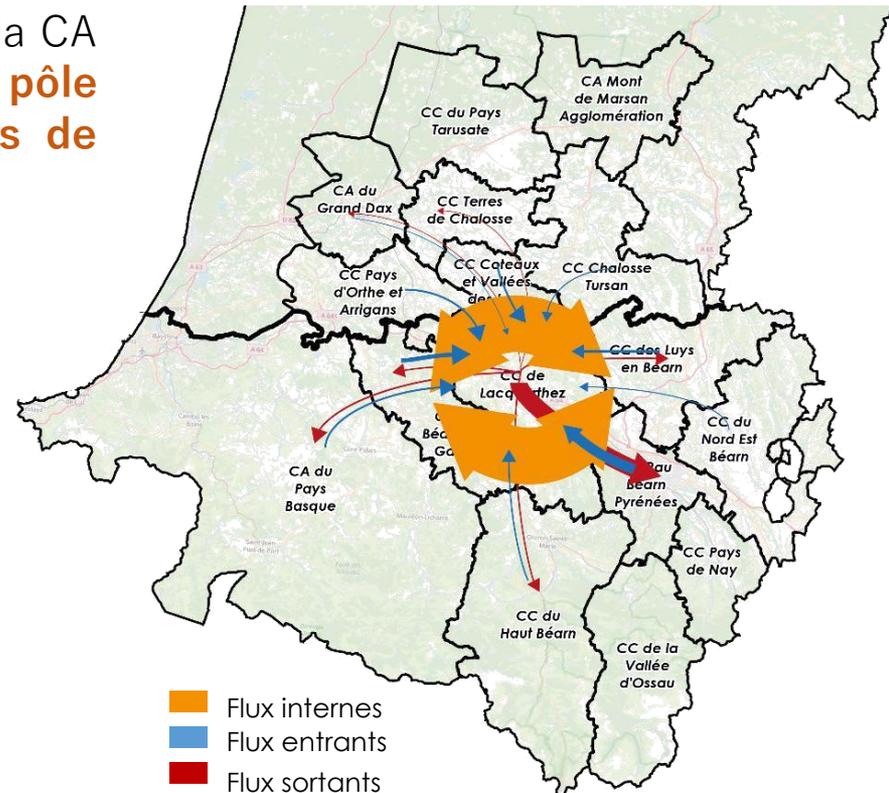
Sur les 20300 actifs occupés qui résident sur la CC de Lacq-Orthez, 13300 y travaillent aussi.

En parallèle, sur les 20100 emplois présents sur le territoire, 13300 sont donc occupés par des actifs qui résident sur la CC de Lacq-Orthez.

Les liens domicile-travail externes (entrants et sortants) se font essentiellement vers / depuis la CA Pau Béarn Pyrénées. **La CCLO constitue un pôle économique attractif pour les Communautés de Communes limitrophes.**

Nombre d'actifs occupés	Entrants travaillant sur la CCLO depuis ...	Sortants travaillant vers ...
CA Pau Béarn Pyrénées	2400	3993
CC du Béarn des Gaves	957	566
CA du Pays Basque	423	429
CC du Haut-Béarn	587	464
CC Coteaux et Vallées des Luys	424	102
CC Pays d'Orthe et Arrigans	446	252

Source : INSEE 2019 – Réalisation : Métropolis, 2023



LES EMPLOIS SUR LE TERRITOIRE

Evolution des effectifs salariés entre le 31/12/2018 et le 31/12/2020 sur la CC de Lacq-Orthez



Source : FLORES 2018 et 2020 – Réalisation : Métropolis, 2023

Diagnostic Métropolis + Analyse croisée AUDAP + Ateliers participatifs du 8 juin 2023

Des disparités sociales et territoriales :

Une croissance démographique ralentie, y compris pour les actifs

Un nombre d'emplois industriels en déclin et une forte hausse des emplois de l'économie « présenteielle »

Des pôles locaux davantage touchés que les espaces ruraux

Dans un contexte de mutation socio-économique :

Un vieillissement global de la population, et un desserrement des ménages

Une économie qui se « tertiarise »

Mobilisation forte de la population active résidente, mais des relations domicile-travail qui s'accroissent vers les pôles extérieurs (Pau)

Que le PLUi peut accompagner :

Par une programmation en matière de logements et d'équipements ciblant les besoins des différentes populations, dans un contexte d'évolution du marché immobilier

Par une offre foncière et immobilière économique adéquate, tant en termes de localisation que de programmation

En planifiant les espaces nécessaires au développement de nouvelles solutions de mobilité, à l'enseignement, à la formation, ...

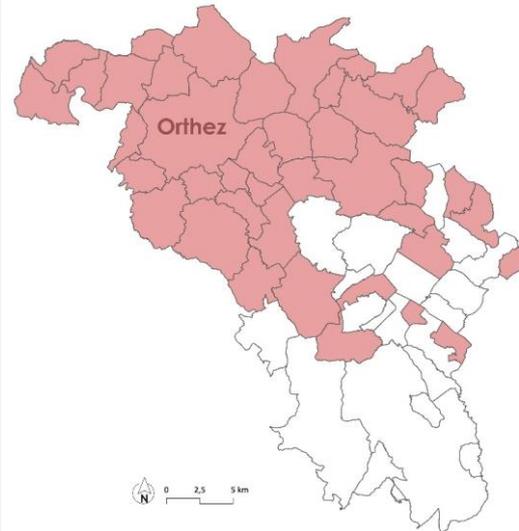


II. FONCTIONNEMENT TERRITORIAL

POLES MAJEURS GENERATEURS DE DELACEMENTS

Orthez :

- **Polarisation** de la partie **Nord** ;
- **Influence transversale** à tous les niveaux ;
- Forte multiplicité des **activités et offres**.



Mourenx :

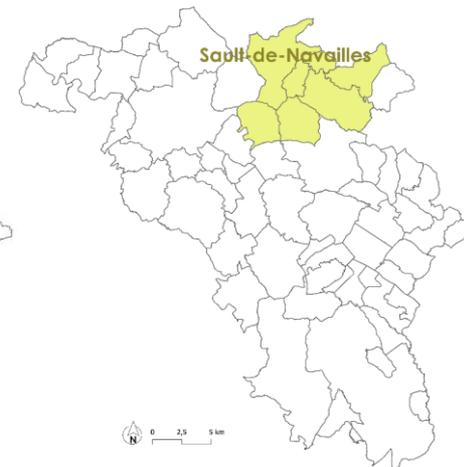
- **Polarisation** de la partie **Sud** :
- Importante **offre commerciale et de services** ;
- Prédominance des **équipements structurants**.



- **Pôles d'attractivité en dehors de la CCLO**, rayonnant sur le territoire intercommunal: Lescar et Mazerolles.



- **Pôles d'attractivité au sein de la CCLO**, rayonnant sur le territoire intercommunal: Artix, Arthez-de-Béarn, Monein, Sault-de-Navailles.



Fonctionnement urbain ORTHEZ

UNE ACTIVITE ECONOMIQUE HORS LES MURS

-  Le centre-ville dense, en perte d'attractivité
-  Des zones d'activité économique qui banalisent les entrées de villes

DES EQUIPEMENTS PUBLICS BIEN REPARTIS SUR LE TERRITOIRE

-  Collèges et lycées
-  Equipements sportifs extérieurs

UN HAUT POTENTIEL TOURISTIQUE AUX PORTES DE LA VILLE

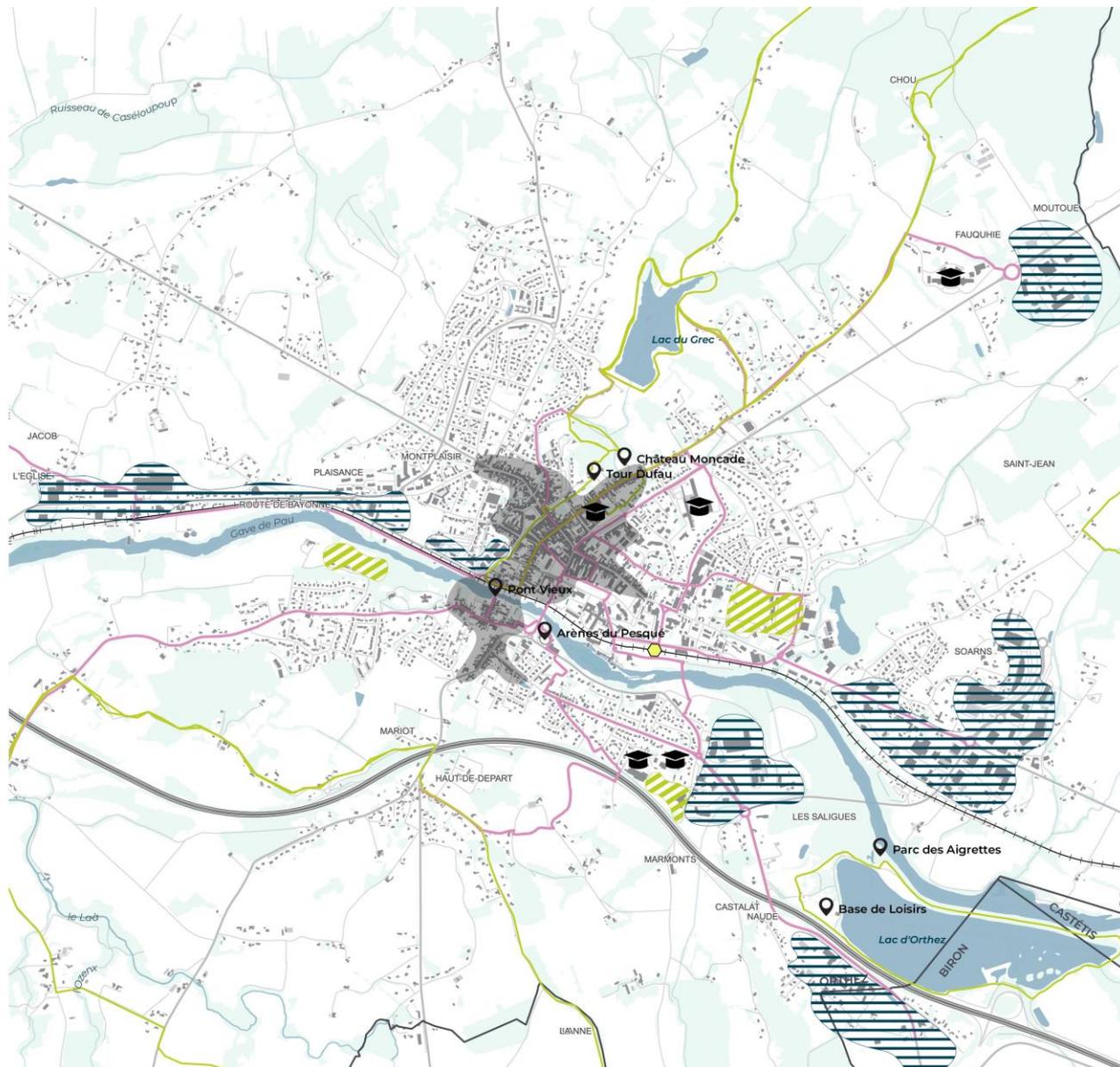
-  Sites touristiques et de loisirs
-  Boucles de randonnées pédestres ou VTT

VERS UNE DECARBONATION DES DEPLACEMENTS DU QUOTIDIEN

-  Le schéma directeur cyclable prévoit la création d'itinéraires reliant les principaux secteurs d'intérêt
-  La gare d'Orthez, au cœur des ambitions du territoire en matière d'intermodalité



0 200 400 m



Fonctionnement urbain
du centre-ville d'Orthez

-  Equipements collectifs
-  Façades commerciales
-  Locaux commerciaux vacants
-  Schéma directeur cyclable
-  Stationnement linéaire
-  Aires de stationnement
-  Nombre de places de stationnement
-  Espaces publics extérieurs (places, parcs et jardins)



Fonctionnement urbain
d'Artix

-  Equipements collectifs
-  Façades commerciales
-  Zone d'activité économique
-  Schéma directeur cyclable
-  Stationnement linéaire
-  Nombre de places de stationnement
-  Autres espaces publics (places, parcs et jardins)



0 100 200 m

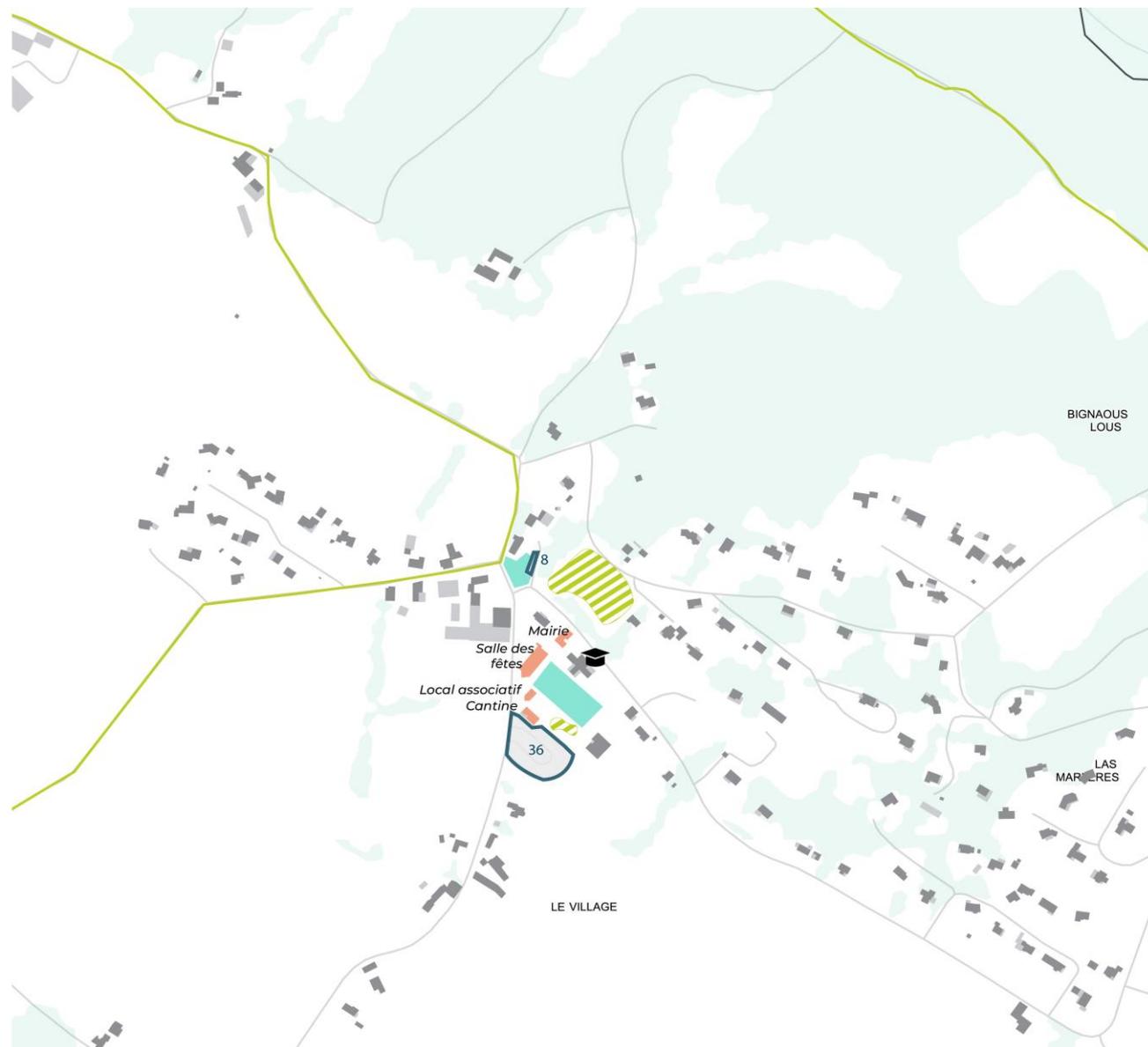
Fonctionnement local de Labastide-Monréjeau

MOBILITES ACTIVES

— Randonnées (VTT ou pédestres)

ORGANISATION TERRITORIALE

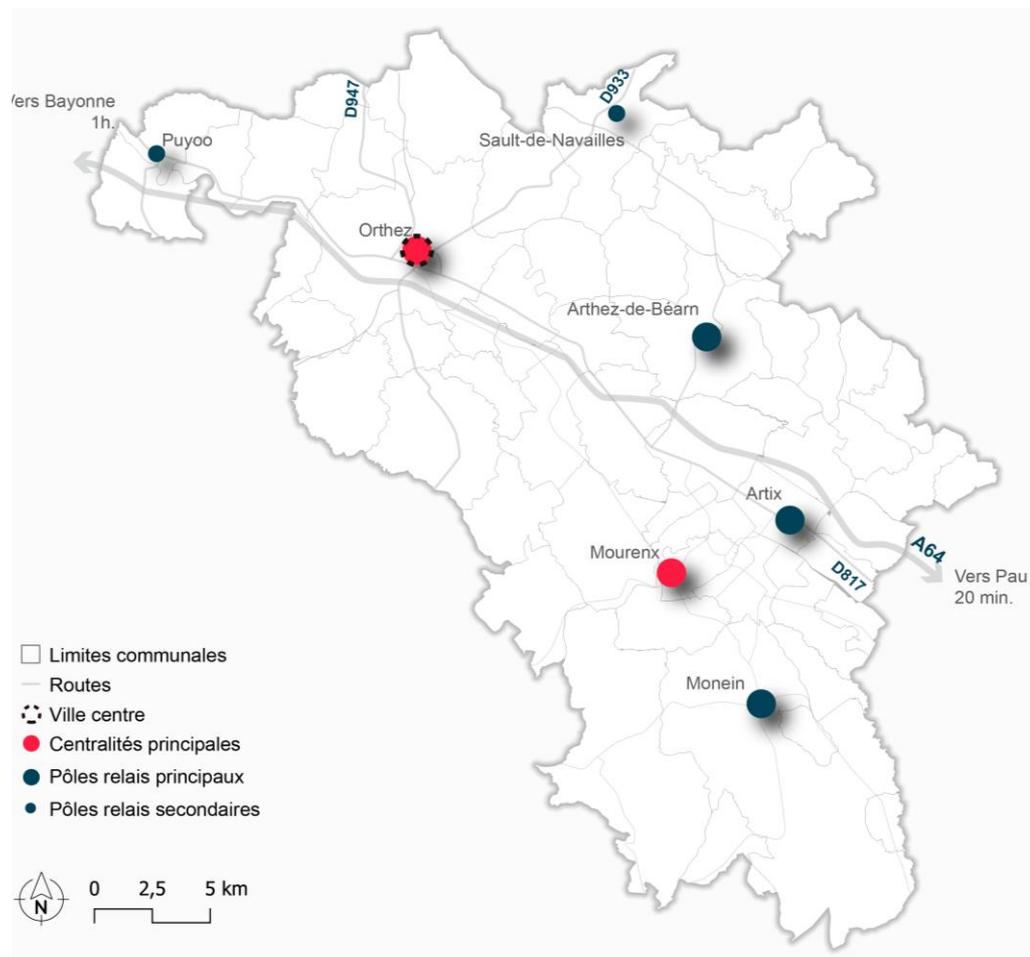
-  Equipements collectifs
-  Aires de stationnement
-  Nombre de places de stationnement
-  Espaces publics extérieurs (places, parcs et jardins)
-  Ecole communale
-  Equipements sportifs extérieurs



ARMATURE DU TERRITOIRE : FONCTIONNEMENT ET CENTRALITES

Enjeux :

- **Equilibre de l'armature territoriale à maintenir et conforter** par le respect du rôle et des niveaux de chaque commune ;
- **Conforter le rôle de la CCLO et des communes de centralité vis-à-vis de l'agglomération paloise** en veillant à maintenir une **mixité fonctionnelle** et en **évitant l'effet « communes dortoirs »** ;
- **S'appuyer sur les différences entre les deux centralités principales** pour construire une **politique globale intercommunale** ;
- **Conforter** le rôle des **centres-bourgs** ;
- Appuyer la **solidarité entre les polarités et les communes de strate rurale**.



Enjeux partie Mobilités et déplacements :

- **Développer l'intermodalité** en créant des liens **entre certaines communes**, par exemple en reliant Artix à Mourenx ou Orthez à Mourenx.
- Répondre aux **besoins du quotidien** et de courte distance pour **favoriser les connexions modales**.
- Prendre en compte les mobilités dans les choix d'urbanisation en **évitant le développement linéaire étiré le long des axes**, le bâti diffus et mité...
- Organiser des mobilités dans un contexte de **raréfaction des ressources**.

PAYSAGE ÉCONOMIQUE MARQUÉ PAR LES PLATEFORMES INDUSTRIELLES



Un tissu d'établissements et de grands sites industriels qui marquent l'identité et les paysages du territoire, qui ne demande qu'à être valorisé

Une économie qui porte fortement les objectifs de transition énergétique, circulaire, et de revalorisation foncière (friches), mais dont il convient d'appréhender les risques et nuisances potentiels (sur les personnes, sur la ressource en eau, sur la qualité de l'air, ...)

LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES SUR LE CCLO

1 – ABOS-TARSACQ

Zone artisanale et industrielle : 28 hectares

2 - ARTHEZ-DE-BEARN

Zone de La Geüle : 6,43 hectares + pépinière d'entreprises.

3 – ARTHEZ-DE-BEARN

Zone N'Haux : 3 hectares.

4 – ARTIX

Zone Eurolacq 1 : 19,17 hectares + pépinière d'entreprises + deux centres d'affaires

5 – ARTIX (Labastide Cézeracq et Labastide Monréjeau)

Zone Eurolacq 2 : 38,05 hectares

6 – ARTIX

Zone Marcel Dassault : 6,30 hectares.

7 - BAIGTS-DE-BEARN

Zone Balagué-village : 37 hectares

8 - BELLOQC

Zone d'activité : 6,51 hectares

9 - LABASTIDE-CEZERACQ

Zone Deus-poueys 3,70 hectares

10 - LACQ

Plateforme industrielle Induslacq : 214,78 hectares

11 - MONEIN

Zone Loupien : 10,16 hectares + pépinière d'entreprises

12 –MONT

Plateforme industrielle Sobegi : 26,32 hectares

13 – MONT

Zone SEPA : 5,5 hectares

14 – MONT

Zone Lacadée : 6,08 hectares

15 - MOURENX

Zone artisanale : 3,02 hectares

16 – MOURENX

Plateforme industrielle Sobegi : 58,92 hectares

17 - ORTHEZ-BIRON

Zone Louis : 12,62 hectares

18 - ORTHEZ-BIRON

Zone Naude et Plaine des bois : 19,23 hectares + pépinière + hôtel d'entreprises

19 - ORTHEZ-BIRON

Zone du Pesqué : 0,84 hectare + hôtel d'entreprises

20 - ORTHEZ-BIRON

Zone des Saligues : 10 hectares + hôtel d'entreprises + espace de travail partagé et de coworking (I-Etech)

21 – ORTHEZ-BIRON

Zone industrielle et commerciale des Soarns : 39 hectares

22 - OS-MARSILLON

Zone de la plaine : 23 hectares

23 - PARDIES

Zone de Pardies : 113,17 hectares

24 - PUYOÛ

Zone de la Sablière : 3,70 hectares

25 – PUYOÛ

Zone de la glacière : 3,47 hectares

26 - SAULT-DE-NAVAILLES

Zone Lesclauze : 4,01 hectares

27 - VIELLENAVE-D'ARTHEZ

Zone du pont Taulat : 4 hectares



-  Zones d'activités économiques communautaires
-  Plateforme industrielle
-  Zones Eurolacq
-  Zones artisanales et/ou industrielles < 10 ha
-  Zones artisanales et/ou industrielles > 10 ha
-  Zone industrielle et commerciale
-  Dépinière / hôtel d'entreprises, centre d'affaires, ...

Source : cc-lacqorthes.fr – Réalisation : Métropolis, 2023

LES DISPONIBILITÉS FONCIÈRES DES ZAE SUR LA CCLO

Des capacités foncières existantes à objectiver, dans les ZAE comme dans les espaces économiques privés :

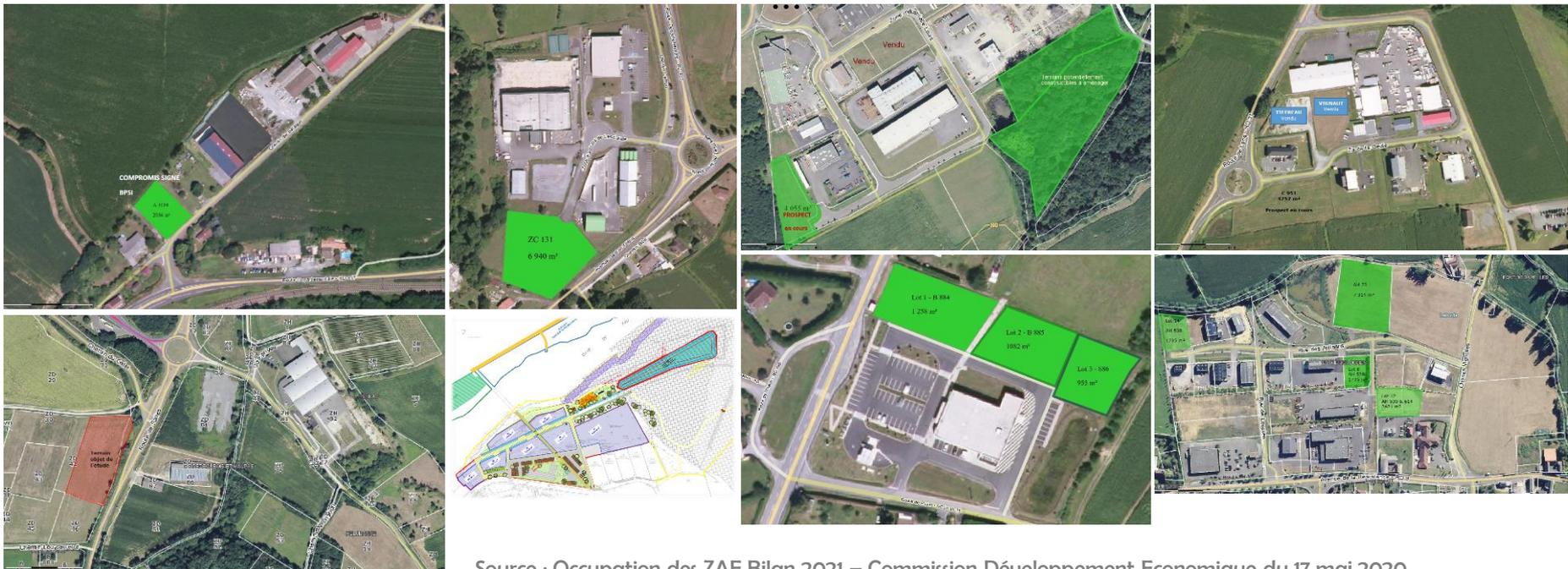
Foncier libre, à commercialiser

Foncier vendu non occupé

Réserves foncières privées, aménagée ou non

Réserves foncières sous maîtrise de la CCLO, non aménagée

Capacité de densification et de mutation dans les enveloppes urbaines



Source : Occupation des ZAE Bilan 2021 – Commission Développement Economique du 17 mai 2020

DES QUALITÉS DIFFÉRENTES EN FONCTION DU RÔLE DE CHAQUE ZAE



Densité et qualité bâtie
Harmonisation des clôtures
Végétalisation et matériaux
Intégration des éléments techniques

Gestion de l'eau
Fonctions environnementales
Mobilités douces

ESPACES VITRINES

Source : Google Street View

DES QUALITÉS DIFFÉRENTES EN FONCTION DU RÔLE DE CHAQUE ZAE



Faible valorisation de l'entrée
Traitements des franges de lots
Faible harmonisation (bâti, clôture, ...)
Voirie qualifiée

Bâti « ordinaire » mais cohérent
Bon entretien général

ZAE DE PROXIMITÉ

Source : Google Street View

DES QUALITÉS DIFFÉRENTES EN FONCTION DU RÔLE DE CHAQUE ZAE



Faible densité
Absence d'aménagements
pour les mobilités actives
Faible valorisation paysagère et urbaine

ZAE ET ENTRÉES DE VILLE

Source : Google Street View

Diagnostic Métropolis + Analyse croisée AUDAP + Ateliers participatifs du 8 juin 2023



Une stratégie économique ciblée :

Un territoire d'identité forte marqué par son industrie, et la présence de plateformes industrielles majeures



Une mutation économique pour les transitions énergétiques et la chimie verte, portée par le secteur industriel



Et soutenue par un réseau de TPE / PME diversifié, dans des ZAE de proximité

Qui nécessite de définir une planification foncière :

La revalorisation foncière économique par la mobilisation des friches

Des capacités foncières existantes limitées, qui nécessitent d'étudier les opportunités d'extensions des ZAE, répondant notamment aux objectifs de réindustrialisation

En appréhendant de nouvelles formes d'aménagement, optimisant le foncier et mobilisant les espaces densifiables, mutualisables et mutables

Dans un cadre contraint :

Des objectifs de réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers

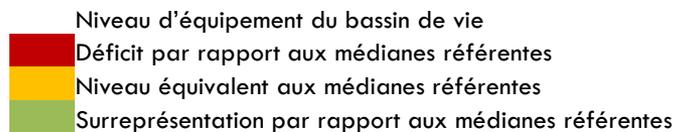
La prise en compte des impacts environnementaux, paysagers, de la ressource en eau, des risques et nuisances intégrant une réelle démarche « ERC »

...

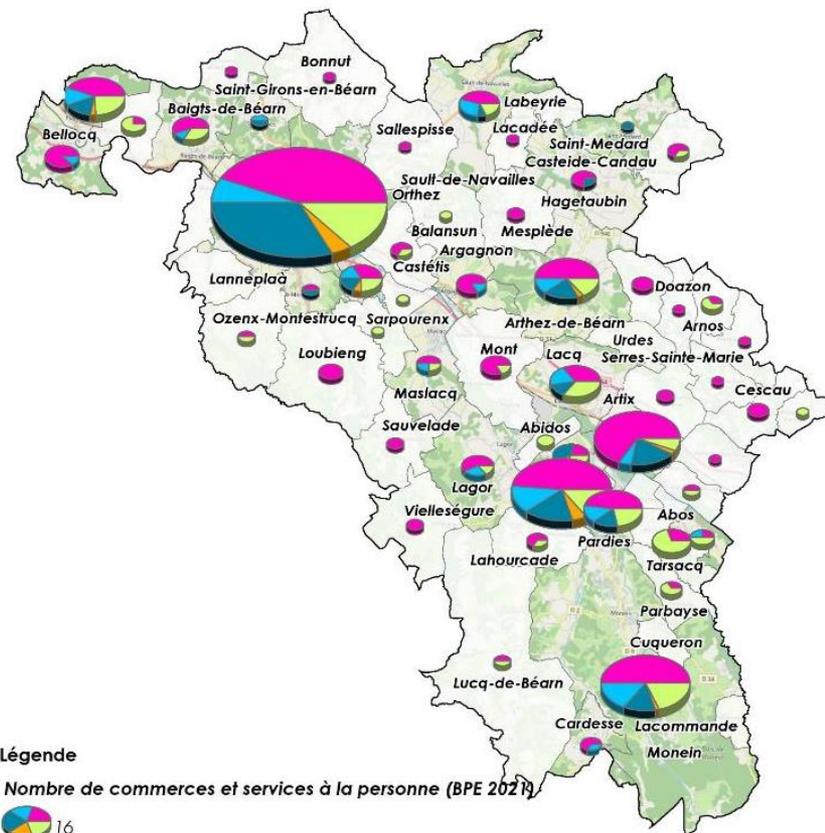
... En confortant une logique économique fonctionnelle répondant aux besoins des entreprises et de leurs salariés (RSE)

L'OFFRE COMMERCIALE ET DE SERVICES

Offre commerciale pour 1000 habitants	Alimentaire	Bricolage, jardinage	Équipement de la personne (optique, vêtements...)	Équipement de la maison (électroménager, ameublement...)	Grandes et Moyennes Surfaces
Bassin de vie d'Artix	1,19	0,30	0,59	0,30	0,30
Bassin de vie de Monein	1,62	0,49	0,81	0,00	0,16
Bassin de vie de Mournex	1,77	0,62	1,06	0,09	0,44
Bassin de vie d'Orthez	1,23	0,70	1,93	0,47	0,29
Médiane des bassins de vie 64	1,53	0,60	1,49	0,38	0,29
Médiane des bassins de vie 40	1,61	0,51	1,53	0,37	0,23



En termes commerciaux, le bassin de vie d'Orthez est le mieux doté de la CCLO, structuré par l'offre **du pôle commercial orthézien**. Les autres bassins de vie présentent une offre de proximité, portée par l'offre alimentaire (Pau et Orthez constituant les pôles attractifs pour les autres secteurs commerciaux).



L'OFFRE COMMERCIALE EN GRANDES ET MOYENNES SURFACES ET DRIVE : DES ESPACES DE QUALITÉ TRÈS DISPARATES



Source : Google Street View

LA STRATÉGIE TOURISTIQUE « CŒUR DE BÉARN » 2022-2026

De nombreuses activités touristiques :

- La **base de loisirs Orthez – Biron** (reconnue au niveau départemental)
- 618 kms de **randonnées** inscrits au Plan Local de Randonnées (pédestres et VTT) et 6 sentiers d'interprétation
- La **véloroute V81** (54 kms sur la CCLO)
- 3 voies du **chemin de Compostelle**
- **Cours d'eau, lacs et gave de Pau**, avec notamment des aménagements pour la pêche
- Des **sites spécifiques** : ferme découverte de la « Pêcherie d'Aurit », circuit auto / moto de Pau-Arnos, site « Lacq Aventure », club nautique canoé-kayak d'Orthez
- **Le patrimoine bâti et naturel**
- **Les activités d'agritourisme et d'oenotourisme**



Diagnostic Métropolis + Analyse croisée AUDAP + Ateliers participatifs du 8 juin 2023

Un territoire attractif et structuré :

Par Orthez, pôle commercial et d'équipement de rayonnement supra-territorial, et pôle touristique local

Par des pôles de proximité : Mourenx puis Artix, Monein, Puyoô, Arthez-de-Béarn, ... en partie sous attractivité paloise

Des paysages (re)sources d'activités de loisirs et de potentiels touristiques

Qui fait toutefois face à des difficultés :

Une dévitalisation des centralités, marquée par une forte vacance commerciale et des friches commerciales

Une « périphérisation » du commerce qui impacte les entrées de ville : intégration urbaine et paysagère, mobilités, consommation d'espaces, corridors écologiques, ...

Des impacts liés à la fréquentation touristique (sur la base de loisirs d'Orthez-Biron notamment), et au développement des infrastructures

Dont le PLUi doit se saisir :

En intégrant les stratégies en faveur du commerce de centralité (notamment sur Orthez et Mourenx – PVD)

En intégrant une logique de complémentarité de l'offre et de l'aménagement commercial et d'équipements à l'échelle de la CCLO (armature territoriale)

En préservant la qualité des aménités paysagères, le patrimoine culturel, architectural, les réservoirs et corridors de biodiversité, ...



IV. TRAME URBAINE ET CONSOMMATION D'ESPACE

CARACTERISTIQUES DE LA TRAME URBAINE

- 4 grandes **catégories de communes**:
 - **Communes diffuses** : émiettée ou linéaire
 - **Communes au bourg historique linéaire** : à faible ou forte extension de l'urbanisation
 - **Communes au bourg historique concentrique** : petite centralité, allant de dense/concentré à très peu dense/très peu concentré
 - **Communes denses** : Pôles de proximité pour les petites communes limitrophes ;
 - **Communes particulières** : Orthez, Mourenx, Lucq-de-Béarn

Enjeux :

- **Stopper** le développement de **l'urbanisation linéaire** dans un objectif de réduction de la consommation d'espace et de gestion raisonnée des réseaux notamment ;
- **Conforter** la densité des **centres bourgs et centres-villes** ;
- **Réappropriation des espaces et bâtis vacants** dans les centres.

CARACTERISTIQUES DE LA TRAME URBAINE



Ramous, bourg historique concentrique



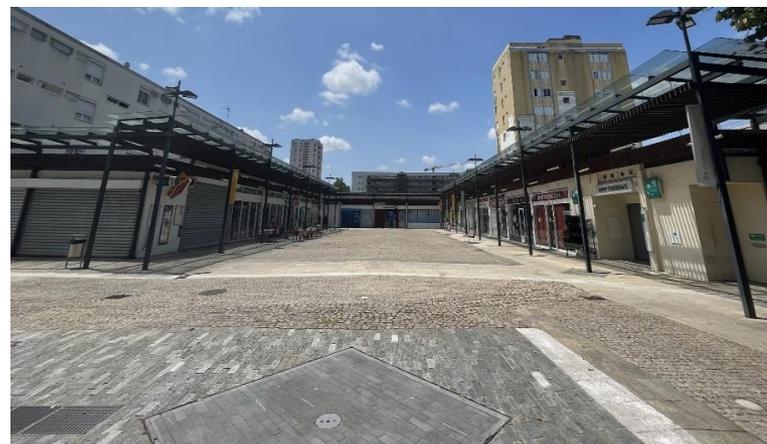
Ozenx-Montestrucq, centralité diffuse



Orthez, commune dense, ville-centre de l'intercommunalité au passé médiéval



Mesplède, bourg historique linéaire

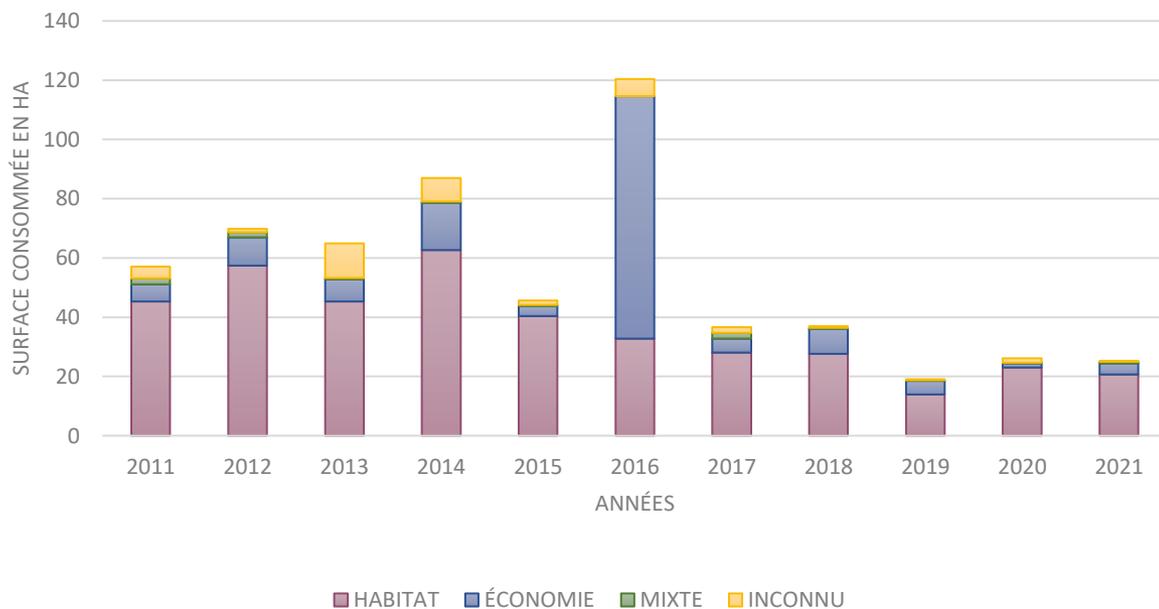


Mourenx, tissu urbain dense bien doté en espaces publics

CONSOMMATION D'ESPACE : PORTAIL DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

- **532 hectares consommés** sur le territoire de la CCLO;
- **327 hectares : pic de consommation** entre 2013 et 2018;
- Année la plus consommatrice en 2015/2016 : **120,5 hectares**
- **Diminution importante** de la consommation des espaces NAF à partir de 2017

Consommation d'espaces NAF (ha) / 2011 - 2021



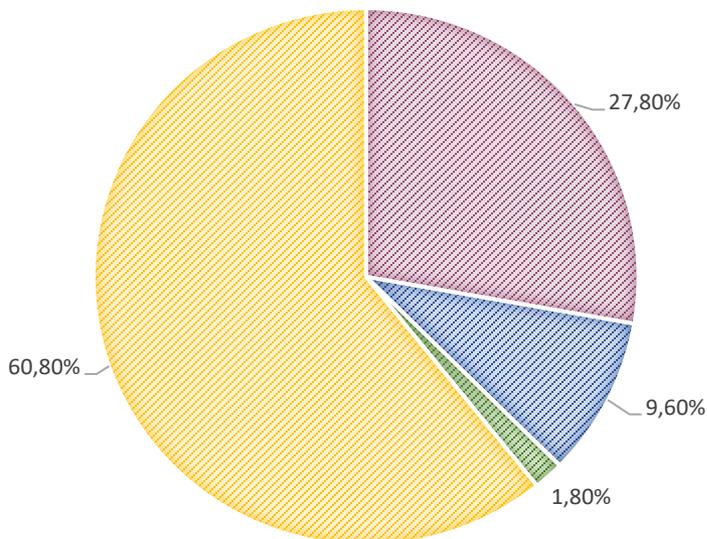
CONSOMMATION D'ESPACE : REGISTRES DES PERMIS DE CONSTRUIRE

- **478 hectares consommés** sur le territoire de la CCLO ;
- **Economie** : 133,2 hectares
- **Equipements** : 46,1 hectares
- **Service** : 8,4 hectares
- **Habitat** : 291 hectares

Densité moyenne en Igts/ha sur l'intercommunalité : **3,4 Igts/ha**

PART EN POURCENTAGE DE CHAQUE USAGE DANS LA SURFACE TOTALE CONSOMMÉE

■ ECONOMIE ■ EQUIPEMENT ■ SERVICE ■ HABITAT



Analyse en cours de finalisation (parcelles cadastrales erronées, modifiées...) : les surfaces vont évoluer.

ENJEUX DE LA CONSOMMATION D'ESPACE

Plusieurs éléments ressortent en enjeux :

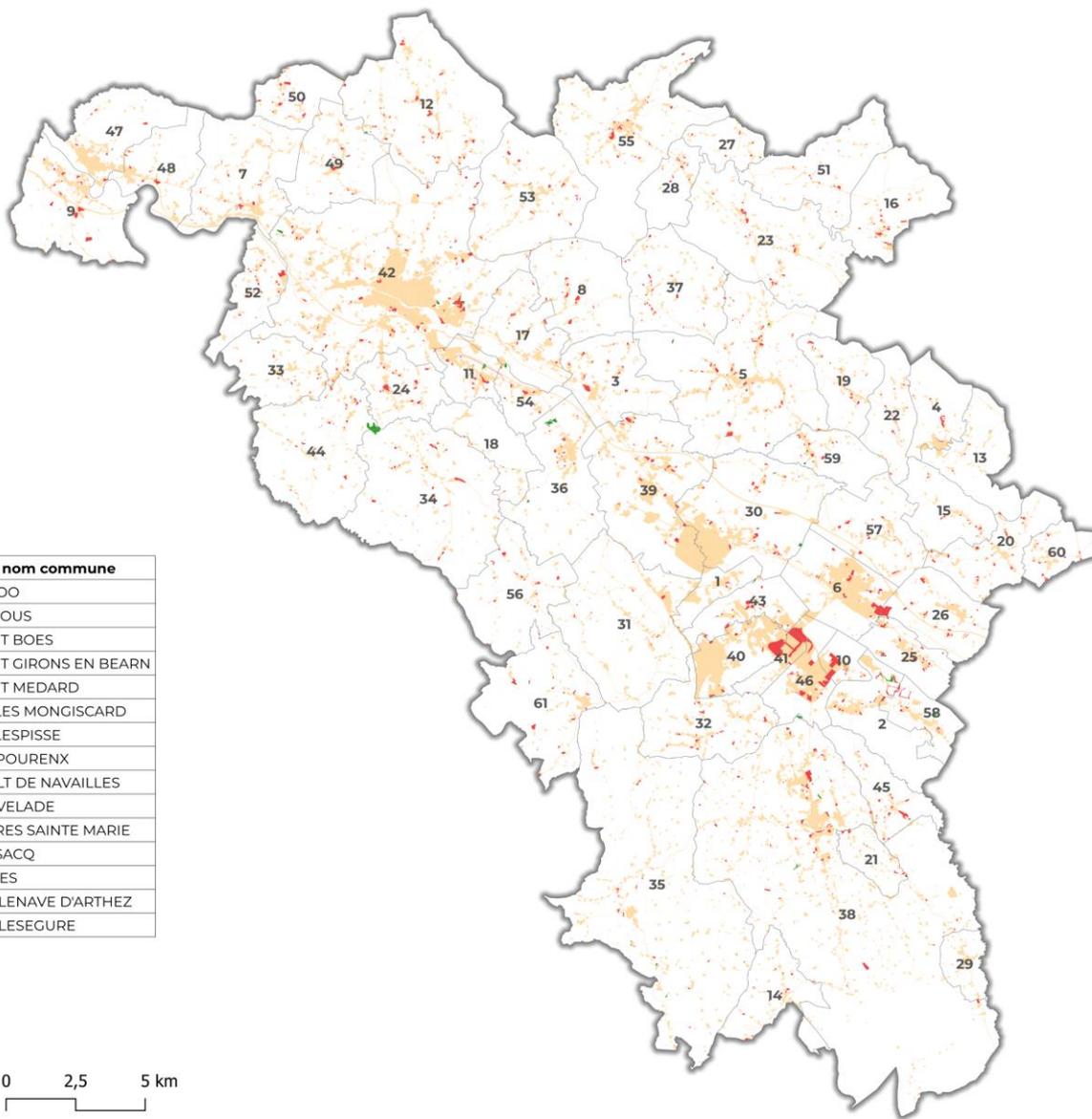
- **Augmenter la densité en lgts/ha** sur l'ensemble des communes du territoire de la CCLO.
- **Recentraliser l'urbanisation** autour des trames urbaines principales.
- Prise en compte de l'effort de densification dans les projets d'aménagement en **alliant la densité avec la qualité architecturale et paysagère**.
- **Préserver au maximum les espaces naturels, agricoles et forestiers** en privilégiant le comblement du potentiel de densification et en réfléchissant aux localisations des futurs projets.
- **Varié les typologies d'habitat**.

EVOLUTION DE L'OCCUPATION DU SOL - OCS 2009/2020

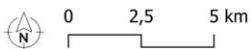
	2009	2020	Différences
Milieus humides	4,1 ha	4,1 ha	0 ha
Surfaces en eau	607 ha	638,9 ha	+ 31,9 ha
Forêts et milieux semi-nature	22 401,8 ha	22 253,9 ha	- 147,9 ha
Territoires artificialisés	6 887,2 ha	7 493,6 ha	+ 606,4 ha
Territoires agricoles	43 485,3 ha	42 994,9 ha	- 490,4 ha
Total des surfaces	73 385,4 ha		

Evolution des territoires artificialisés de l'occupation du sol entre 2009 et 2020

- Territoires artificialisés existants en date de l'année 2009
- Surface artificialisée en moins sur la période allant de 2009 à 2020
- Surface artificialisée en plus sur la période allant de 2009 à 2020



N°	nom commune	N°	nom commune	N°	nom commune
1	ABIDOS	24	LAA MONDRANS	47	PUYOO
2	ABOS	25	LABASTIDE CEZERACQ	48	RAMOUS
3	ARGAGNON	26	LABASTIDE MONREJEAU	49	SAINT BOES
4	ARNOS	27	LABEYRIE	50	SAINT GIRONS EN BEARN
5	ARTHEZ DE BEARN	28	LACADEE	51	SAINT MEDARD
6	ARTIX	29	LACOMMANDE	52	SALLES MONGISCARD
7	BAIGTS DE BEARN	30	LACQ	53	SALLESPISE
8	BALANSUN	31	LAGOR	54	SARPOURENX
9	BELLOCQ	32	LAHOURCADE	55	SAULT DE NAVAILLES
10	BESINGRAND	33	LANNEPLAA	56	SAUVELADE
11	BIRON	34	LOUBIENG	57	SERRES SAINTE MARIE
12	BONNUT	35	LUCQ DE BEARN	58	TARSACQ
13	BOUMOURT	36	MASLACQ	59	URDES
14	CARDESSE	37	MESPLEDE	60	VIELLENAVE D'ARTHEZ
15	CASTEIDE CAMI	38	MONEIN	61	VIELLESEURE
16	CASTEIDE CANDAU	39	MONT		
17	CASTETIS	40	MOURENX		
18	CASTETNER	41	NOGUERES		
19	CASTILLON D'ARTHEZ	42	ORTHEZ		
20	CESCAU	43	OS MARSILLON		
21	CUQUERON	44	OZENX MONTESTRUCQ		
22	DOAZON	45	PARBAYSE		
23	HAGETAUBIN	46	PARDIES		



METHODOLOGIE DE DEFINITION DU POTENTIEL DE DENSIFICATION

Etape 1 : Définir les enveloppes urbaines

Enveloppe urbaine : « Ensemble des espaces contigus, bâtis ou imperméabilisés, comportant plus de **5 constructions** à usage principal (habitat, activité économique ou équipement) distantes les unes des autres de **moins de 50 mètres**, non constitutives d'urbanisation linéaire isolée. Elle peut inclure des espaces libres enclavés. »

→ **Outil géométrique** : Zone tampon de 25m autour du bâtiment principal, réduit de 10m sur les extrémités



Schéma 2
Tampons de 25 m autour de chaque bâti



Schéma 3
Proposition d'enveloppe urbaine

METHODOLOGIE DE DEFINITION DU POTENTIEL DE DENSIFICATION

Etape 2 : Analyser les enveloppes urbaines retenues dans l'analyse

Tous les secteurs urbanisés n'ont pas vocation à être développés :

- Distance avec le bourg ;
- Enjeux agricoles à proximité avec possibilité de conflit d'usage ;
- Priorité donnée au bourg / centre-ville en raison de la proximité d'équipements structurants
- Enjeux d'intégration paysagère
- ...

Définir quels sont les secteurs de développement prioritaires → définir des critères en complément de la jurisprudence

METHODOLOGIE DE DEFINITION DU POTENTIEL DE DENSIFICATION

Etape 2 : Analyser les enveloppes urbaines retenues dans l'analyse

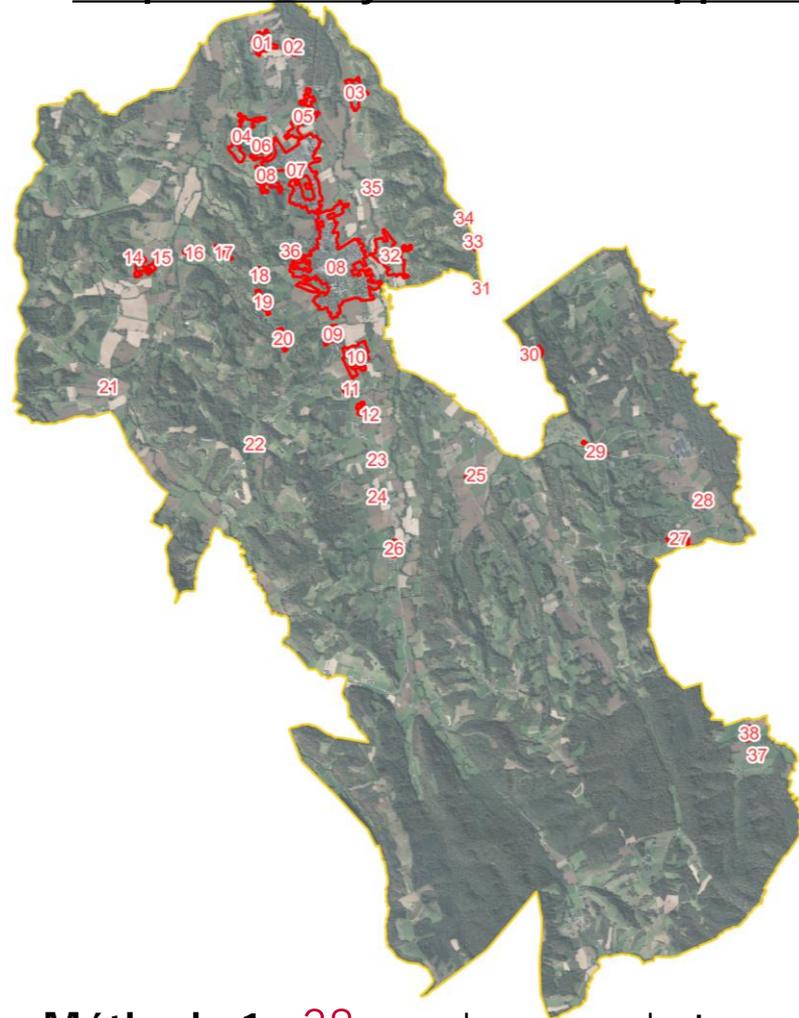
Des communes et méthodes « test » pour échanger avec les élus sur les enjeux autour du potentiel de densification

	METHODE 1		METHODE 2		METHODE 3	
	Nombre d'enveloppe urbaine	Surfaces à densifier (ha)	Nombre d'enveloppe urbaine	Surfaces à densifier (ha)	Nombre d'enveloppe urbaine	Surfaces à densifier (ha)
Casteide Candau	3	0,4	2	0,4	2	0,4
Lacq	12	2,3	6	1,6	7	2,1
Monein	38	16,2	8	13,3	8	12,4
TOTAL	53	18,9	16	15,3	17	14,9

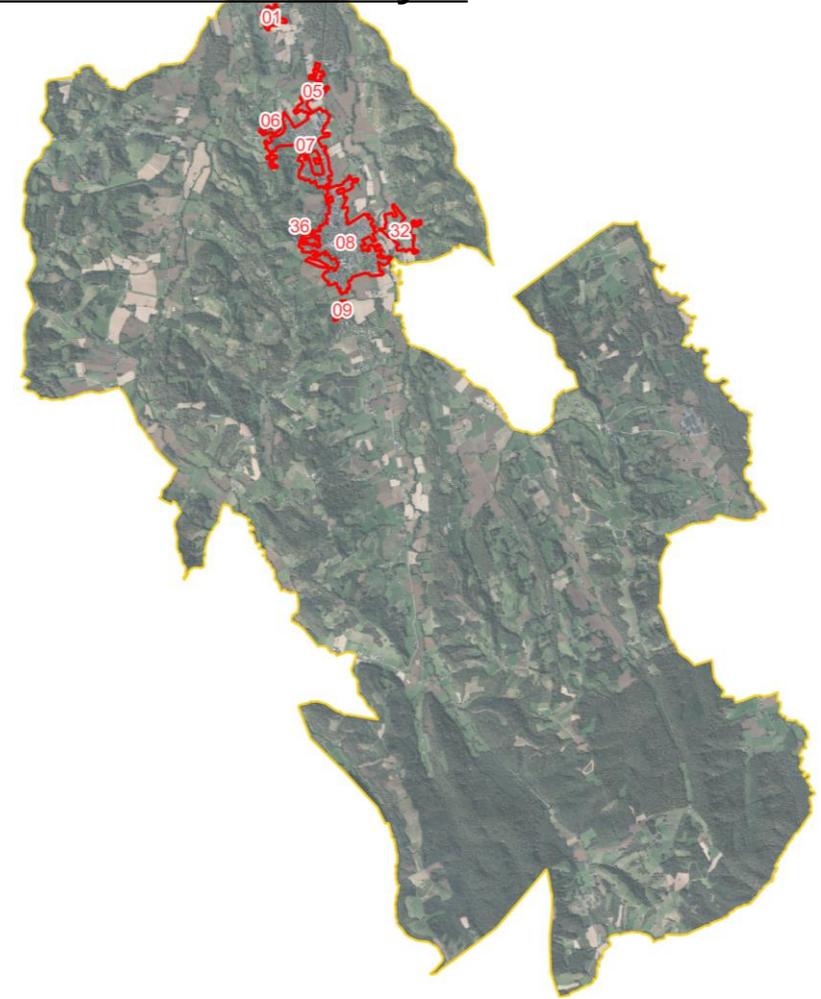
Impact de la prise en compte de l'urbanisation linéaire

METHODOLOGIE DE DEFINITION DU POTENTIEL DE DENSIFICATION

Etape 2 : Analyser les enveloppes urbaines retenues dans l'analyse



Méthode 1 : 38 enveloppes urbaines retenues
16 hectares de potentiel



Méthode 2 : 8 enveloppes urbaines retenues
13 hectares de potentiel

METHODOLOGIE DE DEFINITION DU POTENTIEL DE DENSIFICATION

Etape 2 : Analyser les enveloppes urbaines retenues dans l'analyse

Critères retenus :

- 1
 - **Au moins 5 constructions** à usage principal distantes les unes des autres de moins de **50 mètres** ;
- 2
 - **Exclusion de l'urbanisation linéaire** ;
- 3
 - **Exclusion de l'assainissement non-collectif** pour les communes ayant des trames urbaines desservies par un réseau collectif ;
- 4
 - **Exception de l'espace public et/ou de l'équipement public** pour conserver l'espace de centralité ;
- 5
 - **Cas particuliers** pour les communes non concernées par des critères ci-dessus
 - **Nombre de constructions plus important** dans un autre secteur que l'espace de centralité et absence d'enjeux agricoles sur le secteur en question :
 - Présence d'une **micro-station** prévue pour la réalisation d'un projet, notamment si l permet l'implantation de logements sociaux.

POTENTIELS DE DENSIFICATION

Etape 3 : Identification du potentiel de densification

DENTS CREUSES



MUTATIONS PARCELLAIRES



POCHES D'URBANISATION



**Ø CONSOMMATION
D'ESPACES NAF**

**CONSOMMATION
D'ESPACES NAF**

> Analyse du potentiel brut réalisée, échanges avec les élus sur le potentiel net à intégrer au PADD

POTENTIELS DE DENSIFICATION

Enjeux :

- **Prioriser le comblement de ce potentiel** de densification
- Réflexion sur des **moyens incitant la population au comblement**
- **Réflexion sur l'aménagement**, quand cela est possible, pour assurer la conservation de la **qualité architecturale, paysagère et urbaine**

IMBRICATION DES VILLAGES ET CENTRES-VILLES DANS LES CONSTRUCTONS RÉCENTES

Synthèse:

- Développement des constructions récentes en continuité de la trame urbaine.

Enjeux:

- Retrouver ou créer une cohésion d'ensemble.



Casteide-Candau : constructions récentes isolées, déconnectée de la trame urbaine ancienne



Vielleségure :
préservation de la
trame urbaine
ancienne



Abos : Lotissement en continuité de la trame urbaine

TYPOLOGIE DE BATI

Enjeux:

- Veiller à l'intégration des nouvelles constructions à la trame bâtie existante



Puyoô : Empreinte industrielle des maisons ouvrières



Lucq-de-Béarn : Maisons du bourg avec un modèle architectural béarnais



Lahourcade : Forme d'implantation récente isolée



Bonnut : Préserver les éléments caractéristiques de l'architecture traditionnelle



Bellocq : Préservation et mise en valeur des pratiques locales

ANALYSE DES ESPACES PUBLICS

Synthèse :

- **Espaces publics qualitatifs**, bien dimensionnés.

Enjeux:

- Aménager les espaces publics pour **encourager le développement des mobilités douces** ;
- **Envisager la mutualisation des espaces publics** et l'accueil d'évènements pour **multiplier les usages**.

Maslacq : Point de rencontre aménagé sur bande de cheminement doux.



Arnos : Aire de jeux et boulodrome récemment aménagé (Possibilité de mutualisation)

ANALYSE DES ESPACES PUBLICS

Synthèse :

- Réelle appropriation des lieux de convivialité développés au sein des espaces publics.

Enjeux:

- Requalifier certains espaces publics;
- Penser les espaces publics comme des vecteurs de cohésion sociale.

Mourenx :

Espaces et équipements publics en extension aux habitations collectives.



Parbayse :

Aménagement du parc Baringouste, support de cohésion intergénérationnelle.





V. DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE

- **Loi sur l'accélération des ENR** : ZAEnR, simplification des procédures, intégration dans les documents d'urbanisme, etc.
- **29% de consommation totale en énergie = EnR**
- **Objectif : 33% en 2030**
- **De nombreux dispositifs EnR existants** : site industriel Pechiney, centrale PV à Monein, centrales hydroélectriques, usine de biogaz, etc.



Centrale photovoltaïque, site Pechiney, CCLO



Centrale hydroélectrique, Baigts-de-Béarn, CCLO



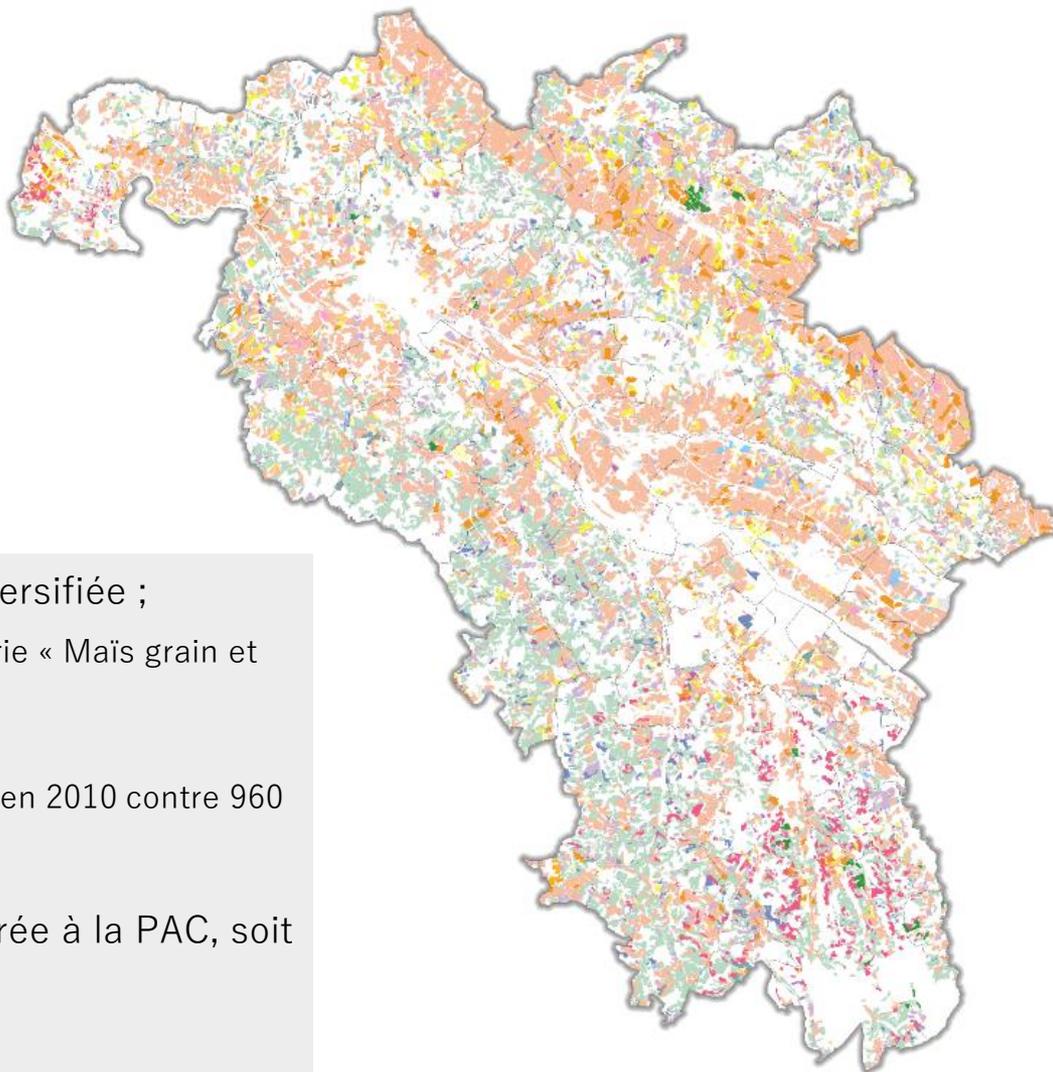
Centrale BioBéarn, Mourenx, CCLO



VI. DIAGNOSTIC AGRICOLE

Contexte agricole

- Limites communales
- Blé tendre
- Maïs grain et ensilage
- Orge
- Autres céréales
- Colza
- Tournesol
- Autres oléagineux
- Protéagineux
- Plantes à fibres
- Gel (surfaces gelées sans production)
- Légumineuses à grains
- Fourrage
- Estives et landes
- Prairies permanentes
- Prairies temporaires
- Vergers
- Vignes
- Fruits à coque
- Autres cultures industrielles
- Légumes ou fleurs
- Divers



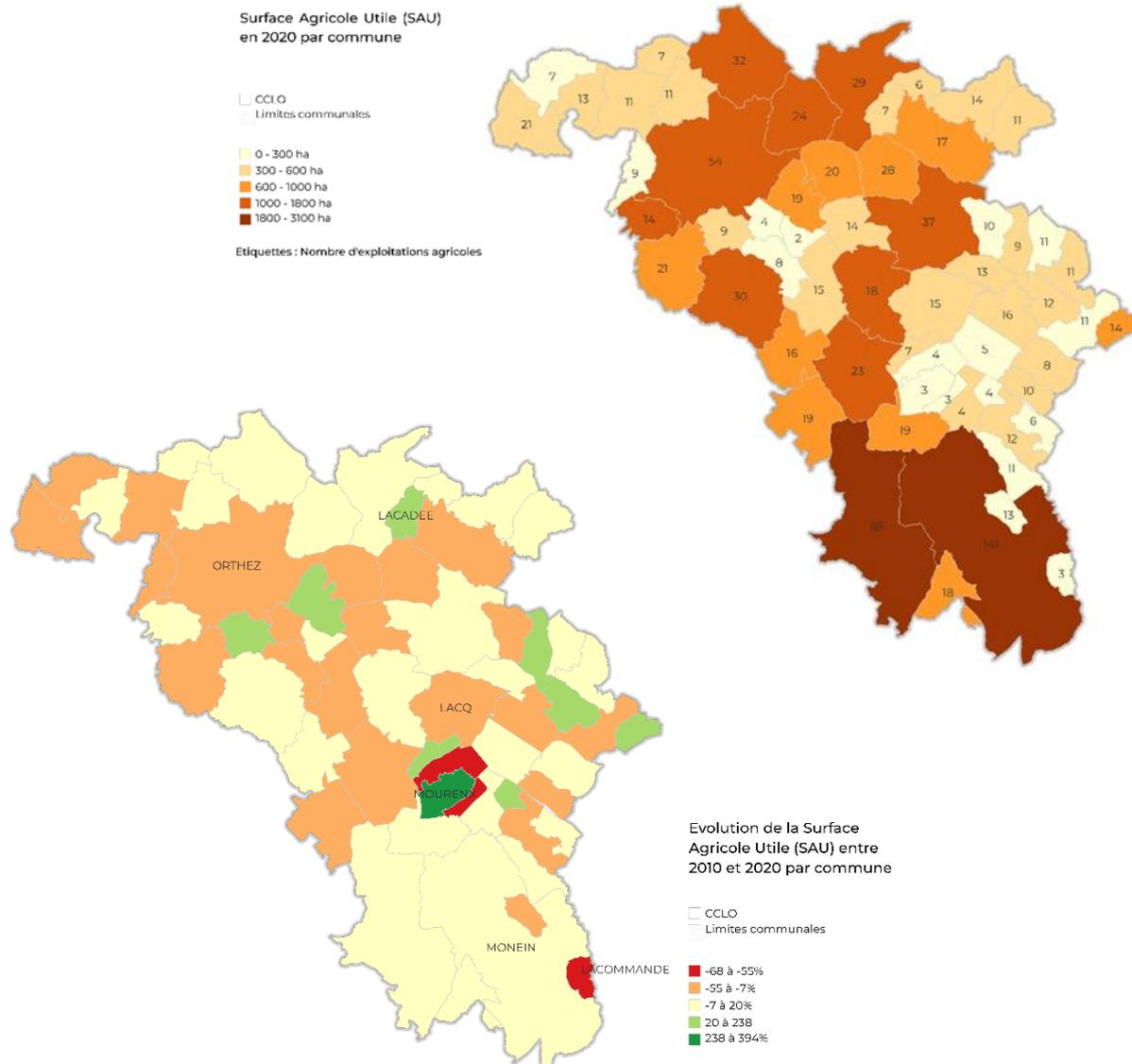
- Territoire marqué par l'activité agricole diversifiée ;
 - 41% des surfaces sont dédiées à la catégorie « Maïs grain et ensilage »
 - 34% des catégories « prairies »
 - Augmentation des vignes (577 ha déclarés en 2010 contre 960 en 2021).
- 53% de la superficie du territoire est déclarée à la PAC, soit **39 000 hectares** ;
- Rôle nourricier et d'entretien du **paysage**.

Données PAC 2021

SURFACE AGRICOLE UTILE

Synthèse :

- **21 communes** les plus étendues de la CCLO ont des superficies de **Surface Agricole Utile supérieures à 600 hectares** ;
- Corrélation entre le nombre d'exploitation sur la commune et la surface agricole utile;
- **Baisse des superficies** pour la majorité des communes.



EVOLUTION DES CULTURES VERS LE BIO

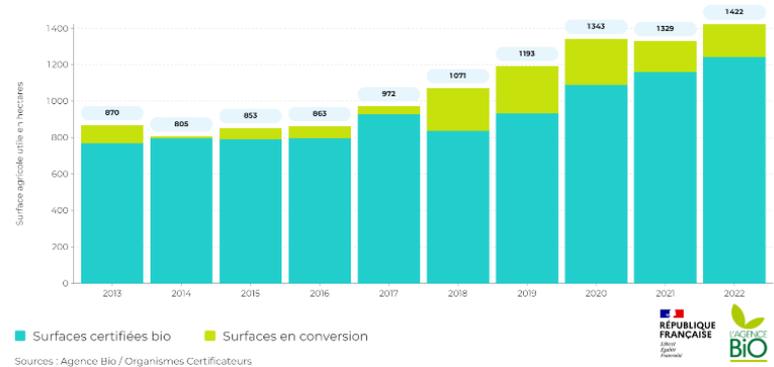
Synthèse :

- **Progression constante** du rythme de conversion vers l'agriculture biologique ;
- En 2022, **3.7%** de la **surface agricole** du territoire est en **agriculture biologique** ou en cours de conversion ;
- La **filière viticole** principalement concernée par ce phénomène de reconversion.



ÉVOLUTION DES SURFACES BIO OU EN CONVERSION

CC de Lacq-Orthez - Toutes les surfaces bio (Surface agricole utile hors surfaces collectives)

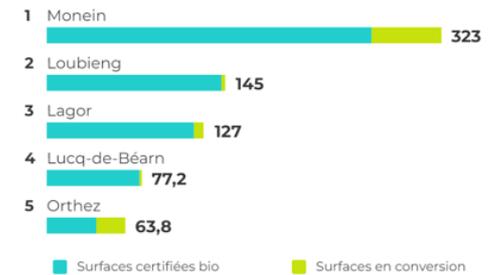


RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES SURFACES BIO ET EN CONVERSION EN 2022

CC de Lacq-Orthez - Villes - Toutes les surfaces bio (Surface agricole utile hors surfaces collectives)



Classement des surfaces bio et en conversion (Top 5)



Enjeux:

- Mise en place de la **promotion du secteur agricole** pour une meilleure connaissance et une valorisation de l'activité;
- Un **encadrement des conflits d'usage** et le développement de dispositifs permettant de **protéger le foncier agricole**;
- Accompagnement dans les **projets** (tourisme, diversification ...) afin de **faire perdurer l'activité agricole**.

Diversification de l'activité au sein des exploitations de la CCLO

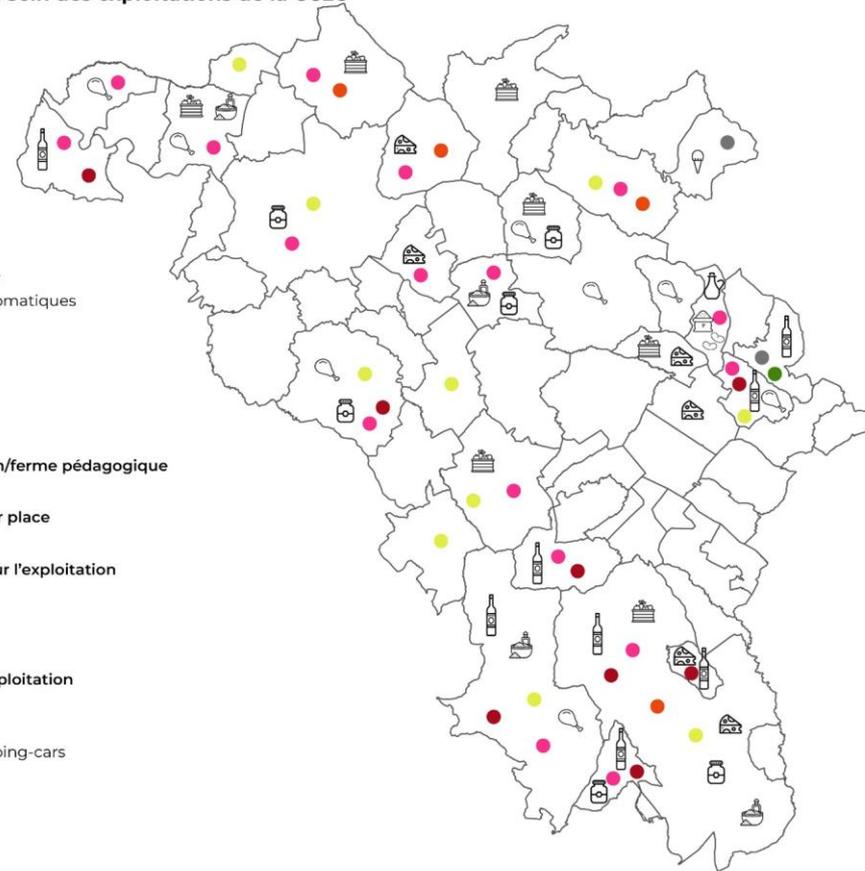
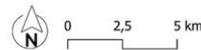
Vente directe sur l'exploitation

-  Vente de fruits/légumes
-  Vente de légumes secs
-  Vente de fromage
-  Vente de viande/volaile
-  Vente de vin/bière/cidre
-  Vente de miel
-  Vente de spiruline/safran/piment/
plantes médicinales et herbes aromatiques
-  Vente de glaces
-  Vente d'huile
-  Vente de farine

-  Visite explicative de l'exploitation/ferme pédagogique
-  Dégustation de la production sur place
-  Offre de restauration présente sur l'exploitation
-  Coopérative de producteurs

Offre d'hébergement présente sur l'exploitation

-  Gîte de France/Chambre d'hôtes
-  Aire de stationnement pour camping-cars





VII. PROCHAINES ECHEANCES ET CALENDRIER

Réunions :

Présentation du diagnostic en COPIL

4 septembre

Présentation du diagnostic aux PPA

18 septembre

Conseil Communautaire de validation du diagnostic

25 septembre

Réunions publiques de présentation du diagnostic

**4 et 5 octobre
11 et 12 octobre**

COTECH sur le PADD

4 octobre

Éléments attendus de la part des communes :

Réponse au questionnaire PADD *envoyé mi-juillet*

Mi-septembre

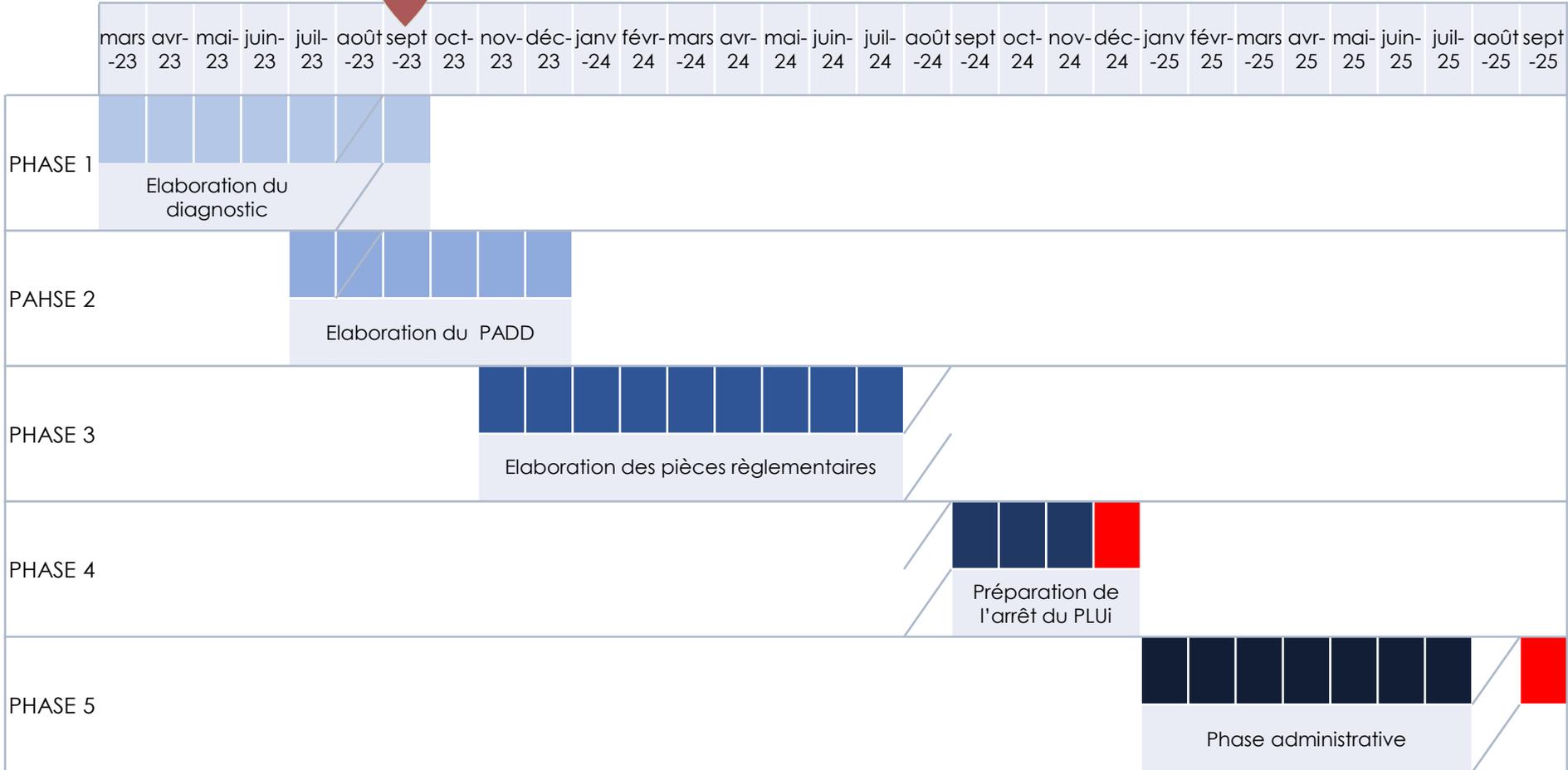
Retour sur le potentiel de densification,
envoyé à l'issue du COPIL du 04/09

Mi-octobre

Retour sur le questionnaire portant sur le monde agricole, à l'échelle communale,
envoyé à l'issue du COPIL du 04/09

Fin octobre

Nous sommes ici :
Réunion PPA



**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**